



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Bibliothèque nationale  
du Canada

Direction des acquisitions et  
des services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4

Your file / Votre référence

Our file / Notre référence

## NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

## AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

ÉTAT ET SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES AVANCÉES:  
LA PERSPECTIVE D'HENRI LEFEBVRE

par  
Yves Gosselin

Thèse déposée à  
l'École des études supérieures et de la recherche  
en vue de l'obtention de  
la maîtrise ès arts en science politique

Directeur: professeur André Vachet



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Bibliothèque nationale  
du Canada

Direction des acquisitions et  
des services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4

Your file / Votre référence

Your file / Votre référence

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-315-80009-7

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA  
UNIVERSITY OF OTTAWA

## TABLE DES MATIERES

|   |       |
|---|-------|
| INTRODUCTION.....   | p. 1  |
| CHAPITRE PREMIER: La problématique de l'espace et du temps.....         | p. 6  |
| 1.1. Du besoin.....   | p. 7  |
| 1.2. Du temps.....  | p. 11 |
| 1.3. De l'espace social.....  | p. 13 |
| 1.4. Pratique spatiale et représentation.....                           | p. 17 |
| 1.5. Le monde marchand: l'espace et le temps abstraits.....             | p. 22 |
| 1.6. Le temps abstrait.....   | p. 26 |
| 1.7. L'espace abstrait.....   | p. 30 |
| CHAPITRE DEUXIEME: De la société à l'État.....                          | p. 36 |
| 2.1. De l'acte d'échange à l'État.....                                  | p. 37 |
| 2.2. L'État comme Code.....   | p. 39 |
| 2.3. L'État comme pratique institutionnelle.....                        | p. 43 |
| 2.4. Le paradigme étatique et l'espace social.....                      | p. 48 |
| 2.4.1. La reproduction du salariat.....                                 | p. 50 |
| 2.4.2. L'État comme centre de l'espace social.....                      | p. 52 |
| CHAPITRE TROISIEME: L'État comme espace et comme temps.....             | p. 61 |
| 3.1. Aspects généraux.....  | p. 62 |
| 3.2. La monopolisation étatique de l'organisation globale du temps..... | p. 64 |
| 3.3. La reproduction de la structure étatique.....                      | p. 66 |
| 3.4. L'envahissement de la société civile.....                          | p. 69 |
| 3.4.1. L'homogénéisation.....   | p. 69 |
| 3.4.2. La hiérarchisation.....  | p. 73 |
| 3.4.3. La fragmentation.....  | p. 78 |
| 3.5. Les représentations étatiques.....                                 | p. 81 |
| CONCLUSION.....   | p. 91 |
| BIBLIOGRAPHIE.....  | p. 96 |

## **INTRODUCTION**

En cette fin de siècle, l'État est au coeur de l'actualité. L'écroulement des totalitarismes en Europe de l'Est et en U.R.S.S. semble ouvrir la voie à la vivification de ces sociétés. La montée de l'idéologie néo-libérale et la précarité de la croissance économique convergent en une volonté de réduction de l'appareil étatique dans les démocraties occidentales. L'État en est-il pour autant ébranlé? On peut fortement en douter. Jusqu'à maintenant, le démantèlement du "communisme d'État" fait davantage figure de changement de régime politique que d'une émergence à l'avant-scène de la société civile. Le grenouillage conservateur de la dernière décennie n'a su affecter de façon significative le déploiement de l'État. On y assiste certes à une gestion étatique du social beaucoup plus restrictive en termes de coûts et de rentabilisation des interventions de l'État. Son rôle de gestionnaire, de principe organisateur de la société civile n'est cependant pas remis en cause. Qu'est-il donc cet État pour qu'on achoppe ainsi à le circonscrire?

Nous n'avons pas l'intention dans cet essai de vider cette question. Nous aimerions plutôt présenter au lecteur une synthèse de la conception de l'État moderne chez Henri Lefebvre. Né avec le siècle, celui-ci, un des penseurs français les plus prolifiques et influents, a été témoin du développement des sociétés occidentales avancées. Il est aussi amené à placer l'État au centre de son oeuvre et à en faire une des clefs de la crise de la modernité. L'État demeure une préoccupation essentielle de son oeuvre.

Cet essai se veut plus qu'une simple synthèse de la conception de l'État moderne chez Henri Lefebvre. Nous avons fait une lecture immanente de l'oeuvre de Lefebvre. Plutôt que de jauger sa pensée à partir d'une problématique qui lui est extérieure, nous nous sommes attardés à en reconstituer la dynamique interne. Notre méthode de travail se résume ainsi à une analyse de texte. Nous avons dû d'abord dégager sa conception

du pouvoir et expliciter comment il conçoit l'articulation de cette conception à l'intérieur du mode de production marchand. Tout cela a été rendu nécessaire afin de nous permettre de bien saisir sa conception de l'État moderne.

Quand nous abordons spécifiquement sa pensée sur l'État, nous sommes confronté à une difficulté importante: circonscrire l'État comme phénomène politique spécifique. Pour Lefebvre, l'État se manifeste sous diverses formes de pouvoir: la domination, l'exploitation, la légitimation, etc. Or, l'État est plus que la somme de ses manifestations. Nous devons comprendre ce qui unit ces modalités d'intervention de l'État.

Pour ce faire, nous devons d'abord dégager la conception du pouvoir dans l'ombre de Lefebvre. Pour cela, il apparaît à l'analyse que les concepts d'espace et de temps conduisent à une compréhension spécifique du pouvoir social. En effet, il apparaît rapidement que le pouvoir est la capacité de contrôler le temps.

L'activité humaine ne peut être déviée de son élan spontané que dans la mesure où son sujet est dépouillé du contrôle du temps au profit d'un agent extérieur. Il ne peut alors librement affirmer et inscrire sa volonté dans la réalité sociale. C'est par ce contrôle que nous pouvons exercer un pouvoir sur l'activité humaine.

Ce contrôle se manifeste en différents réseaux mentaux et sociaux. L'ensemble de ces réseaux est l'espace. Il comprend l'ensemble des liens et relations économiques, idéologiques, communautaires et juridiques issues de l'évolution des rapports sociaux au cours de l'histoire. Le contrôle social du temps se réalise dans cet ensemble de relations. En ce sens, le pouvoir existe comme contrôle du temps et de l'espace.

Sachant cela, nous avons ensuite déterminé quels étaient les grands paramètres du pouvoir des sociétés issues des rapports marchands. Nous savons que l'activité de l'État dépend du type de société dans laquelle il s'inscrit. Les rapports sociaux façonnent la forme d'État que ces sociétés "adoptent". Ainsi, nous avons cherché à dégager

comment le mode de production marchand s'approprié le temps et l'espace social.

A partir de ces considérations, notre deuxième chapitre tentera d'identifier les liens qui unissent le mode de production capitaliste à l'État. Pour bien comprendre le concept d'État moderne chez Lefebvre, il nous apparaît essentiel de déterminer de quelle façon il s'associe au temps et à l'espace des sociétés issues du mode de production marchand. Cette association aux conditions des rapports de pouvoir dans le mode de production marchand nous permettra de comprendre son paradigme ainsi que les grands paramètres de son activité.

Spécifiquement, il serait possible de démontrer que l'existence même des sociétés marchandes est tributaire de l'action de l'État. En fait, l'État est beaucoup plus qu'un simple organisme parasitaire. Il prend en charge la reproduction de l'espace et des rapports sociaux marchands. Il permet le passage du mode de production marchand à la société marchande, i.e. à l'organisation globale de la vie sociale en fonction des rapports marchands.

Par là, nous pourrons accéder, dans un troisième chapitre, à la définition du concept de l'État moderne dans la pensée d'Henri Lefebvre. Beaucoup plus qu'un simple mécanisme de reproduction de l'espace social et des rapports sociaux, nous verrons qu'il est en lui-même un espace. C'est ce qui unit l'ensemble de formes de pouvoir qu'il exerce sur la société civile. L'État moderne se comprend d'abord et avant tout comme une pratique spatiale dominant la société civile. En reproduisant l'espace social et les rapports sociaux qui s'y trouvent, il se constitue lui-même comme pouvoir, i.e. comme espace et comme temps. Il ne fait pas que reproduire la société civile; il la modifie. Nous étudierons donc les grandes modalités de sa transformation de la société tout en les insérant dans l'articulation de la domination de l'État.

En conclusion, nous ferons un bref commentaire sur les mérites et les ambiguïtés

de la conception de l'État selon Henri Lefebvre.

Bien que Lefebvre ait été un des penseurs français les plus écoutés, il y a peu eu, à notre connaissance, d'ouvrages portant sur sa pensée politique. Ainsi, nous avons dû nous concentrer uniquement sur les oeuvres politiques majeures de sa pensée. Quoique l'ensemble de ses ouvrages mérite qu'on s'y arrête, il a fallu nous limiter aux oeuvres qui accordent une plus grande attention à la problématique de l'État. La période faste en ce domaine s'amorce au début des années 1960 pour se continuer aujourd'hui.

Puisqu'il s'agit d'une lecture immanente de l'oeuvre de Lefebvre, nous avons cherché des ouvrages secondaires ayant un lien direct à la problématique que nous avons choisie. Nous n'avons malheureusement pas trouvé de textes portant spécifiquement sur sa conception de l'État qui auraient pu nous aider dans notre tâche. D'un même souffle, il aurait été sans doute valable d'avoir remis l'oeuvre de Lefebvre dans le contexte du développement de la pensée au vingtième siècle. Toutefois, cette démarche, nous semble-t-il, outrepassé largement le mandat que nous nous sommes donné au départ. Néanmoins, nous osons croire, étant donné la nature de notre essai, que cela ne constituera pas un handicap important. Nous avons l'odieuse et téméraire prétention que notre lecture particulière des travaux de Lefebvre rend justice à l'essence de sa pensée. Il vous appartiendra d'en juger.

## **CHAPITRE PREMIER**

### **LA PROBLÉMATIQUE DE L'ESPACE ET DU TEMPS**

## 1.1 Du besoin

Sans vouloir nous livrer à une lecture anthropologique de Lefebvre, il nous apparaît important de connaître sa vision générale de l'être humain. Il s'agit d'une première piste qui vise essentiellement à nous introduire à sa conception de la pratique spatiale des sociétés.

S'inspirant largement de Marx, Lefebvre affirme que "l'essence de l'être humain est sociale et l'essence de la société est praxis: acte, action, interaction."<sup>1</sup> L'être humain n'est pas un îlot arraché au monde, un atome indéterminé flottant librement dans l'espace social. Il se définit, se détermine et s'explore dans et par ses rapports sociaux et leur organisation. Il est tributaire dans son être profond des rapports sociaux, des relations sociales et les marquent de son empreinte. L'être humain, finalement, c'est un être social, "un noeud, ou noyau, ou centre (mobile) de rapports sociaux. Son degré de réalité pratique et concrète, donc de liberté, dépend de la complexité et de la "richesse" des relations."<sup>2</sup> Qu'elle est cette richesse? Ce n'est pas d'or dont il est question ici mais bien de l'ouverture des conditions d'appropriation par l'homme de sa nature. C'est la maîtrise sociale des conditions de son développement. C'est le degré d'ouverture du monde à la réalisation différenciée des potentialités humaines. En d'autres termes, "la richesse des rapports sociaux (...) implique la diversité et la multiplication des possibles, pour chacun

---

<sup>1</sup> Henri Lefebvre, Sociologie de Marx, Paris, P.U.F., 1966. p. 31.

<sup>2</sup> Henri Lefebvre, Hegel-Marx-Nietzsche ou le royaume des ombres, Paris, Casterman, 1975, p. 132.

et pour tous.<sup>3</sup>

Dans la mouvance de l'humain, dans son être tout entier, "le besoin en général (générique) apparaît et réapparaît comme fondement. Rien qui ne corresponde à un besoin ou qui ne suscite un besoin."<sup>4</sup> Identifier le besoin comme source première et universelle de l'activité humaine ne signifie en aucune façon qu'on puisse complètement enserrer ses manifestations particulières à l'intérieur d'une pratique totalement homogénéisante et identitaire. Prétendre, par exemple, que le besoin se réduise au boire, au manger, au copuler et à l'habiter seulement ne rendrait pas compte de toute sa richesse sociale. Selon cette logique, l'esclave apparaît comme un homme comblé! On ignorerait alors l'ensemble des besoins culturels, sociaux et politiques. De plus, on méconnaîtrait le caractère différencié du besoin.

L'être humain "a besoin simultanément ou successivement de sécurité et d'aventure, de sociabilité et de solitude, de satisfaction et d'insatisfactions, de déséquilibre et d'équilibre, de découverte et de création, de travail et de jeu, de parole et de silence."<sup>5</sup> Fournir de la nourriture, des vêtements, un logis ne réussit qu'en partie à combler le besoin, compris dans son sens le plus général. Ce dernier est un perpétuel fugitif, sitôt comblé le voilà qui se déplace pour retrouver la tension qui le féconde; sitôt identifié le voilà qui se glisse dans une nouvelle forme.

Les besoins humains se développent, se transforment et se complexifient au rythme de l'évolution des rapports sociaux. C'est dans la praxis que sont données les

---

<sup>3</sup> Idem, p. 133.

<sup>4</sup> Henri Lefebvre, Sociologie de Marx, op. cit., p. 35.

<sup>5</sup> Henri Lefebvre, La révolution urbaine, Paris, Gallimard, 1970, pp 97-98.

possibilités et les limites de la dynamique du besoin. On peut définir le besoin comme étant la tension polymorphe, différenciée qui stimule l'activité humaine (sociale) et se transforme (en se développant, en se complexifiant) à travers elle. Puisque l'homme est être social; c'est dans et par la société qu'il trouve les conditions d'expression et de satisfaction de ses besoins. Le sensible et le besoin se retrouvent ainsi au coeur même de toute praxis.

Nous découvrons ainsi le double fondement de toute praxis: le sensible, d'une part-- et d'autre part l'activité créatrice stimulée par le besoin qu'elle transforme. Ce phénomène total (besoin, travail, jouissance, sensible de l'objet sensible) se retrouve à tous les niveaux. Le travail est producteur: d'objets et d'instruments de travail. Mais il est aussi producteur de besoins nouveaux; besoins dans la production et besoins de la production. Les besoins nouveaux en quantité et en qualité réagissent sur ceux qui leur ont donné naissance. (...) En ce sens, l'histoire entière peut se caractériser par la croissance et le développement des besoins (à travers les facticités, les perversions, les aliénations).<sup>6</sup>

Nous voyons ici que, pour Lefebvre, le besoin, au sens général, constitue un des moteurs de transformation des sociétés. Ces dernières sont plus qu'une architecture de structures et de fonctions. Elles se caractérisent plutôt par le développement des besoins et de leur blocage à certaines périodes de l'histoire. Ce qui nous ouvre la porte toute grande à la problématique du pouvoir.

Tout au long de l'histoire, les sociétés ont été marquées par les rapports de domination. Ce qui caractérise ces rapports au niveau du besoin, c'est le refus des dominants de reconnaître aux dominés la capacité de maîtriser directement les conditions de réalisation de leurs besoins. Par l'exercice de leur hégémonie, les dominants

---

<sup>6</sup> Henri Lefebvre, Sociologie de Marx, op. cit., pp 37-38.

produisent un tissu de médiations tendant à homogénéiser l'activité sociale de satisfaction du besoin.

L'aliénation se définit comme "la non-appropriation d'une capacité pratique, d'une possibilité réelle fondée sur une activité."<sup>7</sup> C'est refuser aux dominés la capacité de créer les conditions de leur prise en charge par eux-mêmes. Le besoin ne pourra être satisfait autrement qu'à travers un ensemble de médiations imposées par l'ordre dominant.

L'absence de contrôle direct sur l'activité constitue un blocage à la libre et pleine satisfaction du besoin. Le développement des structures sociales se situe alors en deçà des possibilités qu'elles recèlent. En ce sens, l'aliénation, ce n'est pas la perte d'une essence, au sens où cette dernière transcende le particulier sans y retourner, "c'est l'arrêt, c'est le blocage, c'est la fermeture et la clôture de ce qui pourrait s'ouvrir et ensuite se réaliser."<sup>8</sup>

---

<sup>7</sup> Henri Lefebvre, "En finir avec l'aliénation ?", Esprit, XXXIV, 5, 1966, p. 989.

<sup>8</sup> Henri Lefebvre, "Aliénation et société", Raison Présente, 55, Paris, p. 102.

## 1.2. Du temps

Poser l'homme comme centre mobile de rapports sociaux animé par le besoin, c'est s'ouvrir à la problématique de l'espace et du temps. Tout besoin suppose un espace entre le sujet et l'objet où se déploie l'activité, le travail. Il implique une distance, un lieu où il se déploie, un champ de réalisation. Il renvoie à l'organisation sociale de l'espace, aux lieux sociaux disponibles et interdits pour son expression et sa réalisation, à la position que l'individu occupe dans l'espace, à sa façon de l'habiter.

Le besoin inclut simultanément le temps. Il est le moment de l'attente, l'instant de jouissance, la période de travail. Il renvoie également à l'organisation sociale du temps, au degré de contrôle qu'ont les individus sur leur vie. La pratique sociale implique et s'explique dans l'organisation sociale de l'espace et du temps.

Le pouvoir et ses différentes formes supposent, par celui ou ceux qui l'exercent, un certain contrôle du temps. Ainsi, par exemple, dans le rapport d'autorité du pédagogue et de l'élève, ce dernier consent à laisser au professeur le soin de guider son activité. Dans l'acte pédagogique, le contrôle de son activité lui échappe pour être pris en charge par le pédagogue. Il consacre son temps à l'apprentissage. Son expérience, son rapport au monde à ce moment-là lui est dicté par le professeur. Il n'est plus la source des modifications de son expérience. Pendant le rapport d'autorité, il est guidé par les directives du professeur bien que ce soit lui qui ait consenti à entrer dans un tel rapport. Ce n'est qu'en rompant le rapport d'autorité qu'il peut déterminer à nouveau son rapport au monde.

Cela s'exprime encore plus crûment dans le rapport maître et esclave. Dans ce rapport de puissance, le maître possède littéralement la vie de l'esclave. L'esclave n'a plus aucun contrôle sur sa vie. Le maître ne peut cependant pas constamment épier et

diriger chacun des gestes de l'illote. Il façonne, avec l'aide de la force et de la menace, son quotidien et règle globalement son activité. Il lui dicte ce qu'il fera de son temps. C'est par le contrôle des conditions existentielles de l'activité que le maître peut manifester sa puissance et imposer sa volonté. Ce n'est qu'en reprenant le contrôle de ces conditions que l'esclave peut espérer redevenir le maître de sa destinée. C'est en refusant le contrôle et l'organisation du temps par le maître que l'illote peut le faire sien.

C'est en ce sens que le temps est contenu du devenir. Il est l'enjeu des luttes qui façonnent l'histoire. La conquête, le contrôle et l'organisation sociale de cette condition existentielle de l'activité humaine constituent la base fondamentale de toute forme de pouvoir en société. La domination de groupes à travers l'histoire et l'imposition et la perpétuation des conditions sociales qui permettent leur développement dépendent de leur capacité de déployer leur organisation du temps, leur façon de vivre à l'ensemble de la société. C'est la présence ou l'absence de cette capacité qui déterminera le devenir des sociétés à travers l'histoire.

Chaque société historiquement déterminée, chaque civilisation a une façon précise d'organiser la vie en société, de programmer le temps et de se le représenter. Les groupes dominants tendent à rendre le temps homogène, identique pour tous. En ce sens, chaque civilisation se veut la fin de l'histoire, essayant de bloquer le devenir historique. Cette homogénéité, cette identité conférée, se brise éventuellement sur l'écueil du temps effectivement vécu dans ces sociétés.

Ainsi, par exemple, dans une société religieuse où la théocratie nourrirait une représentation cosmogonique du temps, il y aurait conflit entre elle et les dominés qui refusent l'organisation du temps que suppose et supporte cette représentation. Cela n'exclut pas qu'ils réussissent à renverser la théocratie et instaurer leur propre domination, leur hégémonie sur le temps. A ce moment, il y aurait transformation de la forme des luttes sociales mais le contenu demeurerait le même: le contrôle du temps. En ce sens,

il englobe l'expérience historique et l'ouvre au possible. Le devenir est à la fois achèvement et inachèvement parce que le temps diffère continuellement de lui-même, parce qu'il comprend les possibles.

Le temps n'est jamais contemporain à soi-même, mais toujours en avance vers le possible, ou en retard sur le possible, scandé par des opérations et des actes distincts selon les niveaux, tel niveau dominant à tel moment (révolutionnaire, effervescent, ou bien au contraire régularisé et freiné). Il n'y a donc pas seulement un temps social, un temps mental, un temps physique ou biologique, mais chaque temporalité en proie à la différence diffère d'elle-même.<sup>9</sup>

### 1.3. De l'espace social

On sait que le pouvoir n'existe que dans des rapports. On ne peut l'exercer seul. La puissance, l'autorité et l'influence ne sont pas exercées mais également subies. En fait, c'est en examinant la nature de ces rapports qu'on peut déterminer s'il s'agit ou non d'une manifestation de pouvoir. Or, les rapports de pouvoir produisent une multitude plus ou moins complexe de réseaux. Il y a dans un rapport de pouvoir des dimensions mentales, symboliques et sociales. Ces dimensions ou réseaux sont des formes issues des rapports de pouvoir. Ils constituent l'environnement et le tissu dans lesquels le pouvoir baigne.

Le pouvoir se manifeste sous différentes formes: la puissance, l'exploitation, l'influence, l'autorité, etc. Pour comprendre ce qui unit les différentes formes de pouvoir,

---

<sup>9</sup> Henri Lefebvre, La fin de l'histoire, Paris, Minuit, 1970, p. 192.

nous avons introduit le concept de temps. Nous avons dit que le pouvoir est l'exercice du contrôle du temps. Les différentes formes de pouvoir sont des différents types de contrôle du temps.

Le pouvoir existe comme rapport. Ce rapport entraîne le développement de dimensions, de réseaux qui l'articule dans le réel. Cet ensemble est ce que Lefebvre appelle l'espace. "Un espace n'est que l'inscription dans le monde d'un temps. Les espaces sont des réalisations, des inscriptions dans la simultanéité du monde extérieur d'une série de temps."<sup>10</sup>Le contrôle du temps se concrétise dans un ensemble de réseaux sociaux. L'espace vient en quelque sorte refléter dans la réalité le contrôle social du temps. Il est façonné par ceux qui exercent ce contrôle en vue de le maintenir à long terme. Simultanément, l'absence de contrôle du temps s'inscrit dans l'espace social. En deçà de l'espace social approprié par le groupe dominant existent des réseaux qui reflètent une différente façon de vivre le temps. L'espace social est finalement l'inscription dans le réel non seulement du contrôle du temps mais également des luttes pour ce contrôle.

Il apparaît ici important de bien distinguer le temps et l'espace d'autant plus qu'ils se présentent à la conscience comme un tout indistinct. Ils se comprennent ici comme deux différents moments du pouvoir. Le temps est le moment ontologique du pouvoir. Il nous livre ce qu'est la nature du pouvoir. En fait, nous pourrions comprendre la nature des rapports de pouvoir par la façon dont il est manipulé.

L'espace, quant à lui, est le moment existentiel du pouvoir. Il nous indique comment le contrôle du temps est vécu en réalité. Ce contrôle s'exerce concrètement par l'appropriation de l'espace social. Il s'agit ici d'étendre à l'ensemble de la société les

---

<sup>10</sup> Henri Lefebvre, Du rural à l'urbain, Paris, Anthropos, 1972, p. 224.

structures et les formes nécessaires à la perpétuation du contrôle du temps. Par l'étude de l'espace, nous serons en mesure de comprendre comment se développent et se maintiennent les rapports de pouvoir.

Transposons maintenant le tout sur le plan social. La domination d'un groupe, d'une classe dans la société s'exerce par le contrôle du temps social. Cette domination existe par la production de réseaux de relations formelles qui viennent la confirmer. La domination d'un groupe, d'une classe existe par la production et le développement d'une idéologie et de représentations qui viennent la légitimer et fournir une interprétation du monde. L'ensemble de ces relations mentales et symboliques avec le monde, c'est ce qu'on appelle l'espace mental.

La domination d'un groupe se matérialise dans la production d'un Code, d'un espace codifié, qui régit l'ensemble des comportements sociaux des individus et ce en vue de sa propre préservation. La domination d'un groupe n'est pas seulement l'appropriation du temps; elle existe comme appropriation de l'ensemble des relations sociales. Elle vise à contrôler l'ensemble des rapports sociaux. Bref, elle cherche à s'approprier pour exister l'ensemble des réseaux sociaux, l'espace social.

"L'espace se produit et se reproduit en connexion avec les forces productives et les rapports de production."<sup>11</sup> Le développement des forces productives et le degré de progrès technique interviennent directement dans la capacité de domination et d'appropriation de l'espace social. Dans la mesure où l'espace ne se présente plus comme étant un donné, une condition inerte et amorphe; il se dévoile comme rapport social, un enjeu des luttes sociales. La classe ou le groupe qui pourra orienter le

---

<sup>11</sup> Henri Lefebvre, La production de l'espace, Paris, Anthropos, p. 93.

développement des forces productives et de la technique selon ses intérêts propres, sera capable de courber l'espace à sa pratique sociale hégémonique. Pourquoi? Parce qu'il pourra intervenir à tous les niveaux de la société. Inversement, le contrôle du temps et de l'espace accentue la capacité de maîtriser les forces productives en fonction de ses objectifs hégémoniques.

L'appropriation de l'espace social par les groupes dominants implique une non-appropriation de l'espace chez ceux qui subissent cette domination. N'oublions pas que c'est l'ensemble des temps, le dominant et ceux qui sont niés, qui se retrouvent dans l'espace social. L'appropriation de l'espace social crée donc les conditions de sa propre négation. Les groupes victimes d'un groupe hégémonique voient leur capacité d'imposer leur façon de vivre niée. Cela ne veut pas dire qu'elle disparaisse pour autant.

La classe dominante "plie" l'espace sous sa férule mais ne le "casse" pas. Ce n'est pas seulement l'hégémonie d'une classe qui s'inscrit dans l'espace mais l'ensemble des rapports sociaux de production et leurs contradictions. Les groupes dominés ne disparaissent pas de l'espace dominant, ils y sont subordonnés. Si, par leurs luttes, ils peuvent mettre fin à leur oppression, ce sera pour la production d'un espace différent, d'un nouveau mode de production de l'espace et de la société.

S'il y a production et processus productif d'espace, il y a histoire; (...) le passage d'un mode de production à un autre présente le plus grand intérêt théorique, en tant qu'effet des contradictions dans les rapports de production qui ne peuvent manquer de s'inscrire dans l'espace en le bouleversant. Chaque mode de production ayant, pour hypothèse, son espace approprié, un nouvel espace se produit pendant la transition, (...) les transitions révéleront la production d'un espace nouveau, par la suite aménagé.<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> Idem, pp 58-59.

Les rapports dominants-dominés s'inscrivent dans l'espace. La pratique spatiale se constitue par le contenu social de ces rapports. Elle est le processus d'appropriation de l'espace. C'est "la pratique spatiale qui englobe production et reproduction, lieux spécifiés et ensembles spatiaux propres à chaque formation sociale, qui assure la continuité dans une relative cohésion."<sup>13</sup>

Puisque les activités sociales, les rapports sociaux se déploient, se cristallisent dans l'espace, la pratique spatiale sera également dialectisée, pénétrée par les luttes de domination, d'appropriation de l'espace. Les luttes entre les groupes constituent une menace pour le maintien de l'hégémonie des groupes dominants. L'espace ne doit pas être simplement approprié à un moment précis et décisif. L'appropriation de l'espace social est un processus continué. Il est donc nécessaire que les conditions d'exercice du pouvoir soient reproduites. Il faut que la reproduction de l'espace social, tel que façonné par les groupes dominants, soit également assurée par une puissance, une force qui sera capable d'organiser les rapports de pouvoir en vue de leur perpétuation à travers l'histoire. C'est le rôle du pouvoir politique, de l'État. L'État prend en charge la reproduction de l'espace social.

#### **1.4. Pratique spatiale et représentation**

La pratique spatiale comprend des représentations de l'espace et des espaces de représentations. Les représentations de l'espace correspondent à l'espace dominant dans une société. Elles sont "liées aux rapports de production, à l'ordre qu'ils imposent et par

---

<sup>13</sup> Idem, p. 42.

là, à des connaissances, à des signes, à des codes."<sup>14</sup> Dans les représentations de l'espace se dessine un temps global, celui des groupes dominants, qui tend à homogénéiser, à bloquer le devenir. Les espaces de représentation constituent l'espace subi dans une société. Ils contiennent les représentations du temps dominées dans la société. Les espaces de représentations engagent directement le temps vécu en société. Ils tentent de "redonner" au temps, sa qualité, sa pluralité, son ouverture vers le possible. Les espaces de représentations s'opposent à l'abstraction de l'espace dominant. Ils renvoient directement à la vie quotidienne telle qu'elle est vécue.

Il importe ici de bien comprendre ce que signifie le concept de représentation. Les représentations "interprètent le vécu et la pratique; elles y interviennent sans pour autant les connaître ni les maîtriser."<sup>15</sup> Prenons un exemple. Supposons qu'on me demande, lors d'une discussion dans un bistrot quelconque, comment je me représente la demeure. N'ayant pas la présence sensible de l'objet, je n'ai d'autre choix que de me le représenter, de simuler sa présence dans l'espace mental. Je pourrais dire alors que la demeure n'est pour moi qu'une structure qui me protège des intempéries. Je pourrais également répondre que la demeure est l'espace privilégié où on se réfugie du monde et qui constitue le milieu de vie le plus profondément intime. Ainsi, "toute représentation implique une valeur, soit que le sujet valorise ce qu'il représente, l'objet absent; soit qu'il le dévalorise."<sup>16</sup> Lorsque je me représente la demeure, j'en fait le centre de toute une série de perceptions et de représentations qui sont tributaires de cette représentation initiale.

---

<sup>14</sup> Idem, p. 43.

<sup>15</sup> Henri Lefebvre, La présence et l'absence. Contribution à la théorie des représentations, Paris, Casterman, 1980, p. 25.

<sup>16</sup> Idem, p. 47.

Si, par exemple, je me représente la demeure comme étant uniquement une structure protectrice des intempéries, ma perception et ma représentation de l'habitation, de la ville, bref de l'organisation urbaine en sera affectée. L'ensemble de mon action, de mes projets sont tributaires de ce tissu de représentations.

"Toute valeur a deux aspects; elle comporte une appréciation et une mesure, ce qui constitue un centre de réalité et de décisions."<sup>17</sup> Quand je me représente la demeure, je ne fais pas que "donner" une appréciation, j'agis conséquemment à cette appréciation. Ainsi, j'utiliserais toute mon influence pour que cette représentation pénètre dans la pratique sociale et dans les consciences. Je combattrais les représentations différentes de la mienne en tentant de les rendre absentes de la pratique sociale et des consciences.

Finalement, pour tout dire, la représentation, c'est la constitution d'un centre de valorisation (perception et action) de la réalité; elle tend à s'y rendre présente comme centre d'organisation, tentant ainsi à décréter l'absence, dans la pratique sociale, de ce qui lui est étranger. La représentation confère à l'objet une dignité, une réalité plus grande qui dépasse sa pure et simple objectivité. La représentation de l'objet sert d'appui et de point de départ à l'organisation de la réalité en vue de sa propre perpétuation.

Connaissant maintenant ce que signifie la représentation, nous sommes en mesure de mieux saisir toute la portée de la représentation de l'espace dans une société déterminée. Dans les sociétés où les rapports marchands constituent le centre privilégié d'organisation des activités humaines, il y a inscription d'un temps global, d'une représentation spécifique du temps. Le travail s'y trouve réduit à n'être qu'une quantité mesurable et mesurée par le temps de travail.

En ce sens, "la quantification abstraite par rapport à l'activité concrète du travailleur, générale alors que le travail est individuel, réductrice puisque tombent les

---

<sup>17</sup> Idem, p. 49.

particularités de chaque travailleur, c'est une représentation.<sup>18</sup> Cette représentation quantitative du travail constitue, parce qu'elle est représentation, un centre de réalité et de décisions. Elle fécondera tout un tissu de représentations qui orientent la pratique sociale et spatiale de ces sociétés.

Les représentations du travail ont permis: a) la mise au travail industriel de la classe ouvrière et de la société entière, exception faite des survivances du travail agricole; b) l'organisation du travail selon des impératifs technologiques définis par les dirigeants c'est-à-dire par un pouvoir politique en relation avec les forces économiques et les classes dominantes; c) les détournements des techniques de pointe dont l'informatique vers la domination et non vers la fin du travail-- vers la gestion et le contrôle et non vers la production pour la transformer en un autre mode de production.<sup>19</sup>

Nous sommes ici en mesure de mieux saisir le processus d'appropriation de l'espace. Ce passage nous explique comment les représentations du travail ont permis et permettent encore l'organisation de la production et, in extenso, la reproduction du mode de production capitaliste. Ainsi les représentations engendrent et développent une architecture complexe de rapports et de relations qui servent à perpétuer l'ordre qui les a fait naître. Il est donc important de bien comprendre en quoi consiste le noyau générateur de cette architecture afin de bien saisir la nature des sociétés qui en sont issues.

Dans le monde de la marchandise, le temps se trouve réduit à une linéarité. Le travail, devenu quantum de travail, se mesure par le temps de travail. Cela implique un

---

<sup>18</sup> Idem, p. 29.

<sup>19</sup> Idem, pp 52-53.

instrument de mesure, l'horloge, et une unité de mesure, l'heure. L'horloge devient le support d'une représentation du temps, "elle sert à transformer le temps cyclique des jours et des heures en un temps linéaire homogène; elle permet d'évaluer ce temps homogène en argent."<sup>20</sup> Le temps tend à perdre, dans la pratique sociale, sa qualité différentielle (i.e. différant toujours de lui-même, porteur de possibles), son rapport immédiat au vécu. Sa pluralité s'estompe; il n'est retenu que comme identité mathématique, comme mesure. Les rapports marchands dominants ne retiennent que le temps qui se compte, le temps homogène. On organise sa vie, son temps, pour travailler et non le travail pour sa vie. Pour que ce temps abstrait, la représentation marchande du temps, devienne le temps social global, il faut un espace correspondant, l'espace abstrait.

---

<sup>20</sup> Loc. cit.

### 1.5. Le monde marchand: l'espace et le temps abstraits

Nous savons avec Marx que la marchandise est, à la fois, valeur d'échange et valeur d'usage et que son déploiement dans l'ensemble de la société dépend des rapports sociaux déterminés par la propriété privée des moyens de production. Il faut noter ici que dans l'analyse que fait Marx de la marchandise le temps y est immédiatement impliqué comme mesure de la valeur d'échange.

Pour déterminer la valeur d'échange d'une marchandise, il faut que le temps (de travail) soit mesuré et ne serve que de mesure. Le temps doit tendre ainsi à l'homogénéité, i.e. qu'il ne doit être considéré que comme une quantité, comme une linéarité. Cette représentation du temps permet de considérer que "chaque force de travail individuelle est égale à tout autre, en tant qu'elle possède le caractère d'une force sociale moyenne et fonctionne comme telle, c'est-à-dire n'emploie dans la production d'une marchandise que le temps de travail nécessaire socialement."<sup>21</sup> Autrement dit, le temps quantifié sert de support au passage du travail concret au travail abstrait. Une telle représentation masque, occulte le caractère social du temps.

Pour devenir marchandise, le produit doit pouvoir entrer dans le réseau des équivalences, devenir valeur d'échange. Pour que la forme marchandise devienne "la forme générale des produits du travail, où, par conséquent, le rapport des hommes entre eux comme producteurs et échangistes de marchandises est le rapport social dominant"<sup>22</sup>, il faut, premièrement, qu'il y ait occultation des conditions sociales sur

---

<sup>21</sup> Karl Marx, Le Capital (tome 1), Paris, Éditions Sociales, 1977, p. 44.

<sup>22</sup> Idem, p. 60.

lesquelles s'édifie le mode de production marchand. Pour le monde de la marchandise, le travail n'apparaît que comme une unité de mesure homogène permettant l'équivalence.

La forme marchandise doit s'étendre et occuper l'espace social tout entier afin de permettre les rencontres entre producteurs et échangistes de marchandises. Ce type de rapports devient dominant par la main-mise sur l'espace. Tout d'abord mentionnons que la domestication de la force sociale de travail suppose la perte de contrôle du temps par les producteurs directs. Quand j'ai vendu ma force de travail, je n'ai plus aucun contrôle sur mon existence parce que je n'en ai plus sur le temps; mon activité et mon quotidien sont subordonnés au bon vouloir de l'acheteur.

Autour de lieux de production se déploie un réseau d'échanges où pourra se réaliser la forme équivalente de la valeur. En ce sens, la valeur d'échange implique l'espace pour être réalité dans la pratique sociale. Elle nécessite un espace social, le marché, où peuvent s'effectuer les échanges, et un espace mental, une conception formaliste de la réalité, i.e. une élimination du contenu social des marchandises pour ne laisser subsister qu'un rapport entre choses.

Le procès de production est tributaire du procès de circulation. Il faut vendre les biens produits pour pouvoir acheter les marchandises nécessaires à la production et à la reproduction du capital. La production n'existe que dans le procès de circulation global. En fait, celui-ci "se présente comme unité des procès de production et de circulation; le procès de production sert de moyen au procès de circulation et réciproquement."<sup>23</sup> La circulation est beaucoup plus qu'un simple mécanisme logistique, elle "est aussi condition

---

<sup>23</sup> Karl, Marx, Le Capital (tome 2), op. cit., p. 90.

rationnelle de la reproduction (des existences et des rapports sociaux).<sup>24</sup>

La forme marchandise devient la médiation dominante des rapports entre les hommes. Abstrait de ses conditions sociales d'existence, l'homme apparaît dans la pratique sociale marchande comme chose interchangeable, comme "cellule" d'un tissu homogène d'échanges. En ce sens, "le lien social ne se définit donc ni par la famille, ni par le groupe, ni par rien d'immédiat. La "cellule" constituée par l'acte d'échange matériel se développe à travers l'abstraction; car elle comporte l'abstrait et le relie à l'acte pratique."<sup>25</sup>

Pour que la forme marchandise devienne médiation dominante des rapports entre les hommes, pour que la diversité des échanges humains soient centrés autour de l'échange marchand, il faut que les différents réseaux d'échanges marchands présentent une homogénéité. Les divers marchés se caractérisent par leur interchangeabilité; tous étant régis par l'équivalence. Que les transactions se fassent dans la rue, sur la place publique ou dans un réseau informatique cela n'a que peu d'importance en autant qu'elles constituent des actes de nature marchande.

L'espace social du monde de la marchandise tend également à supprimer l'emploi social du temps de la conscience. La marchandise ne se présente pas à la conscience comme étant ce qu'elle est, i.e. un produit social issu d'une division sociale du travail, de rapports sociaux de production historiquement déterminés, mais bien comme un paraître, comme chose échangeable.

Ainsi, les lieux définis de production et le contenu social de ces lieux (subordination

---

<sup>24</sup> Henri Lefebvre, De l'État 3. Le mode de production étatique, Paris, UGE, 1977, p. 65.

<sup>25</sup> Idem, p. 55.

d'une classe par une autre, perte de contrôle du temps par la classe dominée) sont occultés dans l'acte d'échange matériel. Quand j'achète une chemise au marché, je ne suis là qu'à titre d'échangiste. Que cette chemise ait été produite en Corée, au Brésil ou aux États-Unis, ce qui suppose des conditions sociales spécifiques de production de plus-value, une position particulière de ces pays dans la division internationale du travail, une histoire et une culture différentes, etc, cela n'apparaît pas comme tel dans l'échange. Quand j'entre dans l'acte d'échange matériel, je suis abstrait de mes conditions sociales d'existence, de la place que j'occupe dans le processus global de la production pour n'être qu'un échangiste.

Pour que la pratique sociale des sociétés marchandes puisse se développer, il faut que l'espace social tout entier soit approprié par les groupes dominants de cette société, il faut que l'espace social entier soit abstrait. Au coeur de cette pratique spatiale s'effectue une écriture particulière du temps social. C'est ce que nous allons voir maintenant.

## 1.6. Le temps abstrait

Maintenant que nous connaissons ce qui constitue le coeur, le noyau des sociétés issues des rapports marchands, nous serons en mesure de comprendre les grandes modalités du déploiement du temps et de l'espace au plan social. Bien entendu, nous sommes conscient que ces sociétés se sont transformées au cours de l'histoire. Les sociétés marchandes modernes, i.e. capitalistes, sont différentes de celles du dix-neuvième siècle. Toutefois, notre intérêt se porte sur les structures de base, voire existentielles, de ces sociétés. A notre connaissance, le marché existe toujours et il faut encore se vendre pour subsister.

Le monde de la marchandise implique dès le départ, un processus puissamment réducteur du temps, i.e. la destruction continuée de l'aspect qualitatif du temps pour ne laisser qu'une quantité de valeur sans valeur pour les producteurs directs. C'est un temps dépouillé de son contenu social, un "temps organisé en fonction d'un espace préexistant dans lequel il n'inscrit rien mais selon lequel il se laisse prescrire."<sup>26</sup> Cette abstraction faite au temps doit s'étendre au temps social entier; le temps abstrait doit en devenir le centre et la valeur. Une triple figure du temps investit le quotidien de toute sa lourdeur. Le temps dans le monde moderne est homogène, fragmenté et hiérarchisé.

La vie quotidienne est traversée et constituée par l'emploi global et les emplois particuliers du temps. La possibilité ou l'impossibilité de maîtriser le temps pour réaliser ses besoins et ses désirs se trouvent cristallisés dans la quotidienneté. Les groupes dominants projettent dans la quotidienneté leurs rythmes, leur emploi du temps corollaire

---

<sup>26</sup> Henri Lefebvre, La vie quotidienne dans le monde moderne, Paris, Gallimard, 1968, p. 339.

à leur appropriation. Les groupes dominés, dépossédés de la maîtrise du temps, voire de son appropriation, sont embourbés dans les médiations imposées par les groupes dominants.

Le temps dans les sociétés marchandes n'est retenu que comme une quantité, comme unité de mesure. Il y est abstrait de son contenu social. A un niveau plus global, il n'apparaît plus, ou n'est plus reconnu, comme source de jouissance (la Fête spontanée) comme moment du construit social. Le temps social des sociétés marchandes a perdu son hétérogénéité constitutive pour devenir tendanciellement homogène, propre au calcul, au rendement, à la précision. "Le temps social se mesure à la seconde près. Il se découpe dans un temps homogène, le temps des horloges, dépourvu de qualité, de rythmes, toujours comparable à lui-même, strictement quantifiable et quantifié."<sup>27</sup>

Le temps n'est plus qu'une catégorie mathématique. Il devient une certaine quantité d'heures, de minutes qu'il faut occuper, programmer et maximiser. Conséquemment, l'activité humaine devient manipulable. Le temps n'inscrivant plus rien dans le social, n'étant plus la possibilité d'appropriation du désir mais la répétition du même ennui. L'activité humaine est désormais l'objet des supputations de l'industrie de la consommation. La marchandise devient la médiation prépondérante de l'activité humaine. On se vend comme marchandise et on achète des marchandises. On ne perd pas son temps dans les sociétés marchandes, on le compte.

Le temps quotidien se fragmente en trois parties essentielles: le temps de travail, le temps dit libre (celui des loisirs) et le temps contraint (celui des exigences diverses hors travail: transports, démarches et formalités, etc). D'activité servant à la fois, à la survie, au développement et à l'expression des qualités humaines, le travail a été réduit à

---

<sup>27</sup> Henri Lefebvre, Une pensée devenue monde...Faut-il abandonner Karl Marx?, Paris, Fayard, 1980, p. 144.

un strict mécanisme de survivance vidé de toute substance éthique, soumis au rendement, à la maximisation de la plus-value. Le temps de travail étant réduit à une simple quantité, toujours identique à elle-même, il ne peut pas être orienté vers d'autres fins que sa pure répétition linéaire. En ce sens, le temps de travail constitue une aliénation parce qu'il bloque des possibles, notamment le non-travail. Cela ne signifie pas que nous sommes en présence d'un système fermé, d'une totalité close. Il préfigure au contraire une contradiction, celle d'une société productiviste en proie aux possibilités que recèle le développement de la technique et des forces productives.

Le temps libre est, en fait, une bien pauvre caricature de la liberté. Il est vécu généralement sous le mode de la passivité. Les gens s'écrasent dans un fauteuil, absorbés par la consommation des signes, des images, de représentations d'un temps joué, feint, médié par l'industrie de l'imaginaire télévisuel. Bref, "le loisir, ce n'est plus la Fête ou la récompense du labeur, ce n'est pas encore l'activité libre s'exerçant pour elle-même. C'est le spectacle généralisé: télévision, cinéma tourisme."<sup>28</sup> Ainsi, le temps de loisirs est subi sous la même modalité que le temps de travail. Il n'inscrit rien et se laisse inscrire dans les réseaux d'échanges.

Finalement, le temps contraint est le temps marqué par les contrôles, les réglementations, les institutions, bref par la présence diffuse mais importante qu'occupe l'État dans la vie quotidienne dans le monde moderne. Il faut s'assurer qu'on soit en règle avec l'État si on désire poursuivre son activité sans être inquiété.

Le temps de travail est le point focal; il imprègne aux autres figures du temps (temps libre, temps contraint) sa logique et son identité. C'est en ce sens que Lefebvre peut dire "le temps disparaît dans l'espace social de la modernité. Il ne s'écrit que

---

<sup>28</sup> Henri Lefebvre, La vie quotidienne dans le monde moderne, op. cit., p. 106.

sur les appareils de mesure, isolés, spécialisés eux aussi: les horloges. Le temps vécu perd forme et intérêt social, sauf le temps de travail.<sup>29</sup> Le temps de travail est au sommet de la hiérarchie, rejetant en périphérie les temps incompatibles avec la logique marchande. Il y a dans toute société, pour employer le judicieux mot de Lefebvre, "la lutte dans le temps contre le temps."<sup>30</sup>

Le temps abstrait, temps fragmenté, homogénéisant (ayant l'homogénéité pour but) et hiérarchisé est hanté, marqué par la contradiction échange-usage. Le temps des sociétés marchandes n'est retenu qu'à titre de constituant des marchandises, comme base de l'équivalence des marchandises. Or "l'échange implique la suspension de l'usage, la privation, parfois durable, la réduction du besoin dans l'attente de l'échange."<sup>31</sup> Les besoins dans les sociétés marchandes ne sont pas satisfaits à l'intérieur du temps de travail. Il est régi par les impératifs de la productivité à haute intensité de valeurs d'usage et non en fonction du besoin.

Le travail demeure pénible, généralement peu valorisant et charriant son lot de maladies (Ex: épuisement professionnel). La consommation effrénée de valeurs d'usage est vécue généralement sous le mode de l'aliénation, de la dépossession du possible, dans la mesure où elle n'est orientée que par les impératifs d'écoulement de la production. L'usage du temps appelle quant à lui une réorganisation radicale du temps social dans la mesure où il engage le temps de vivre, celui voué au besoin et au désir.

---

<sup>29</sup> Henri Lefebvre, La production de l'espace, op. cit., p. 114.

<sup>30</sup> Henri Lefebvre, Le retour de la dialectique, Paris, Messidor/Éditions Sociales, 1986, p. 46.

<sup>31</sup> Henri Lefebvre, De l'État 3. Le mode de production étatique, op. cit., p. 27.

## 1.7. L'espace abstrait

L'espace abstrait a l'homogénéité pour but, pour sens. Cette homogénéité, comme visée de l'espace, se réalise à travers l'abstraction. Premièrement, il y a abstraction du contenu social des lieux de production, homogénéisation de ces lieux, tous propices à la production de marchandises. Deuxièmement, il y a abstraction au niveau des circuits globaux d'échange de la circulation des marchandises. Les marchés sont homogènes dans la mesure où tous servent à écouler les marchandises. Au niveau global, cela signifie que le monde de la marchandise s'accapare de l'urbain, y trace sa logique, non sans conflits, pour homogénéiser les lieux et les rencontres. La ville, la vie urbaine n'est retenue que comme fonctionnalité du marché, et non pour l'usage. Le monde de la marchandise "réduit la simultanéité et les rencontres à celle des échangistes, et le lieu de rencontre à celui où se conclue le contrat au marché."<sup>32</sup>

L'espace social des sociétés marchandes se calcule, ce qui révèle un autre trait de son homogénéité. Les lieux se vendent et s'achètent selon les besoins des entreprises. L'espace abstrait n'est plus objet d'appropriation, mais de spéculation. Pour ce faire, il doit être homogénéisé, n'être qu'une quantité mesurable et pouvoir entrer ainsi dans les réseaux d'équivalence. L'espace devenu valeur d'échange, la libre disposition de l'espace par l'ensemble des usagers devient difficile. Bref, "plus un espace est fonctionnalisé, plus il est dominé par les "agents" qui l'ont manipulé en le rendant unifonctionnel, moins il se prête à l'appropriation. Pourquoi? Parce qu'il se met hors du temps vécu, celui des

---

<sup>32</sup> Henri Lefebvre, Le droit à la ville, Paris, Anthropos, 1968, p. 94.

usagers.<sup>33</sup>

L'espace abstrait est non seulement homogène, il est également fragmenté. En premier lieu, bien qu'il n'ait d'existence que par l'échangeabilité de toutes ses parties composantes, il n'en demeure pas moins socialement localisé. Ainsi, par exemple, la situation sociale n'est pas la même au Chili qu'aux États-Unis. L'homogénéisation signifie que les divers secteurs de l'espace seront traités de façon similaire. Il vise une égalisation de l'espace social au sens où toutes les parties qui le composent, malgré leurs spécificités particulières, sont considérées comme marchés et sur le mode de l'abstraction.

Deuxièmement, l'espace est fragmenté car il "se brise en espaces séparés, occupés par des fonctions qui s'exercent dans ces espaces distincts: travail, résidence, loisirs, passage et transports, production et consommation."<sup>34</sup> Chacun d'entre eux n'est retenu que comme marché potentiel et non dans ses rapports aux autres, dans l'usage commun et particulier que les gens font de l'espace global. Chaque quantité d'espace reçoit une programmation en vue de leur rentabilisation, ce qui pose encore une fois la contradiction échange-usage. La rentabilisation de l'espace en secteurs réservés à la production industrielle et à la consommation productive de l'espace n'est pas un processus qui se fait sans heurts.

La maximisation de l'efficacité opérationnelle de ces secteurs tend à "dévorer" l'espace. Ce phénomène est particulièrement visible dans le secteur de la production industrielle. Puisque l'espace est réduit à une quantité, une valeur d'échange, on le consomme féroce­ment ne laissant derrière, plus souvent qu'autrement, que des lambeaux

---

<sup>33</sup> Henri Lefebvre, La production de l'espace, op. cit., pp 411-412.

<sup>34</sup> Henri Lefebvre, Une pensée devenue monde...Faut-il abandonner Marx?, op. cit., p. 153.

maculés impropres à l'usage. Or, l'espace pourrait être employé différemment. Il pourrait être utilisé de façon qualitative, comme lieu d'expression du besoin, comme consommation non expressément productive. La retenue de l'espace sur le mode de l'échange tend à exacerber le besoin d'usage qualitatif de l'espace comme le démontre bien la récente poussée d'une prise de conscience des problèmes écologiques et environnementaux au sein de la population.

La fonctionnalisation généralisée des espaces en raison de leur rentabilisation par les entreprises brise l'espace social en lieux disponibles et en lieux interdits. L'espace est maintenant placé sous le signe de la propriété. Il ne se prête plus à l'usage. L'espace urbain est découpé selon les revenus. Les quartiers dont la qualité de vie est supérieure (moins grande pollution, parcs, propreté, proximité des lieux de détente) sont réservés à ceux qui ont des revenus plus élevés et les quartiers plus pollués, eux, sont "accessibles" aux gens à revenu modeste.

La ville est planifiée en fonction des besoins des entreprises: parcs industriels, industries des loisirs. L'espace, ainsi fonctionnalisé, échappe au libre usage que pourrait en faire les gens. Les centres-ville sont devenus des lieux de travail et non plus des lieux de rencontres et d'expression des besoins, des rythmes de vie, de l'altérité. On ne vit plus au centre-ville; on y travaille.

Puisque l'espace abstrait est quantifiable, capable d'être marchandise, on verra se constituer une hiérarchisation radicale de l'espace social: les centres de décision et de manipulation de l'espace (l'espace occupé par les groupes dominants) et les périphéries (l'espace subi par les dominés).

La hiérarchisation prend des formes générales et spécifiques:  
la distinction entre les points forts de l'espace et les centres--  
(de puissance, de richesse, d'échanges matériels ou spirituels,

de loisirs, d'informations), qui d'ailleurs se multiplient et se hiérarchisent— et les périphéries, elles aussi hiérarchisées, plus ou moins éloignées de tel centre principal ou secondaire.<sup>35</sup>

Les centres sont investis par les groupes qui se sont appropriés l'espace social. Ainsi, dans le capitalisme, les propriétaires des moyens de production s'accaparent le centre de l'espace et, de là, programme l'espace entier selon leur rythme, et en fonction de leurs besoins. Les centres de décision diffusent dans tout l'espace des représentations qui les valorisent. L'espace n'est représenté que comme quantité, i.e. comme une forme détachée de son contenu social. L'espace vécu, celui des rythmes, des temps qui diffèrent des représentations du temps, est projeté en périphérie.

La périphérie à la fois richesse et pauvreté. Elle est richesse car elle est le lieu de l'usage, de la consommation improductive de l'espace et du temps. Elle contient l'ensemble des rythmes non-retenus par les impératifs marchands. En ce sens, elle évoque l'Autre, la possibilité d'une nouvelle centralité. La périphérie est également pauvreté parce qu'elle demeure l'espace rejeté, tenu à l'écart de l'appropriation, pénétré par les contraintes des centres. En ce sens, on peut dire qu'autour des centres, il y a pauvreté de l'espace, i.e. que les périphéries se prêtent mal à l'appropriation par ceux qui y sont.

La tendance à constituer des "centres décisionnels" qui réunissent sur un territoire restreint les éléments constitutifs de la société, donc utilisables par et pour le pouvoir, cette tendance entretient la rareté de l'espace sur le territoire considéré, aux environs du point central. La pénurie d'espace a des traits originaux et nouveaux par rapport aux autres pénuries, anciennes et récentes. Spontanée en tant qu'elle résulte d'un processus historique, elle est entretenue, souvent voulue et organisée par les décisions centrales. Elle introduit

---

<sup>35</sup> Henri Lefebvre, Une pensée devenue monde...Faut-il abandonner Marx?, op. cit., p. 155.

une contradiction entre l'abondance passée ou possible et la rareté effective. Cette contradiction n'est pas extérieure aux rapports de production incorporés dans l'espace entier, encore moins à leur reproduction, puisque les centres de décision ont pour finalité expresse de les maintenir; en même temps, c'est une contradiction de l'espace.<sup>36</sup>

Ce passage de Lefebvre nous indique bien qu'on ne peut limiter l'analyse des sociétés capitalistes à la seule étude des structures de son mode de production. Le mode de production capitaliste ne peut exister qu'à l'intérieur d'une société capitaliste. Le développement des sociétés capitalistes a amené un élargissement de ses contradictions. La contradiction centre-périphérie est au coeur de ce développement. Elle nous renvoie directement à l'objet de notre recherche.

Le développement des contradictions accroît le besoin de recourir à une puissance centrale et "au-dessus" de la mêlée qui ait le monopole de la force et qui soit logistiquement capable d'intervenir rapidement afin de pouvoir contrôler les conditions d'existence de l'ensemble. Or, l'entrée en jeu de l'État crée une tension sociale importante puisque, pour qu'il soit en mesure de satisfaire les attentes qui sont placées en lui et de remplir son rôle, il se doit d'accumuler le plus grand nombre d'informations possibles. Cela implique que l'État doive réclamer des sommes de plus en plus grandes afin de pouvoir assurer son bon fonctionnement.

Tout au long de ce chapitre, nous avons voulu montrer la pertinence de la problématique de l'espace et du temps social. Nous avons vu que toute société produit son propre espace. La pratique spatiale comporte une dialectique inhérente, i.e. qu'elle produit simultanément et conflictuellement un espace et un temps dominant (engendrant des représentations de l'espace) et des espaces et des temps dominés (les espaces de

---

<sup>36</sup> Idem, pp 384-385.

représentations).

L'espace et le temps des sociétés marchandes sont abstraits, i.e. qu'ils sont séparés, détachés de leur contenu social. Dans les sociétés marchandes, le temps ne se trouve lié à l'espace que par son objetisation. Le temps, coupé de sa pluralité constitutive, de son contenu social, n'inscrit plus rien dans l'espace sinon que la répétition de sa propre abstraction.

Nous avons également noté que les figures de l'espace et du temps dans les sociétés marchandes se développaient dialectiquement. Les mouvements d'homogénéisation, de hiérarchisation et de fragmentation impliquent en eux-mêmes la figure de l'Autre, les différences, les possibles. En fait, le temps et l'espace abstraits, étant donné leur soumission à la forme marchandise, posent le problème de l'usage dans la mesure où ce dernier est lié intimement au besoin, impliquant l'appropriation par les usagers du temps et de l'espace. Bref, il y a dans l'espace et le temps des sociétés marchandes une dialectique intrinsèque qui les menacent d'éclatement.

Cet état de fait pose donc le problème de la reproduction de cet espace et du temps qui y est inscrit. Une force, une puissance sera nécessaire pour assurer une relative cohésion de l'espace social entier et pour le reproduire. Dans le chapitre suivant, nous verrons comment l'État est lié à l'espace social du monde de la marchandise.

## CHAPITRE DEUX

### DE LA SOCIÉTÉ A L'ÉTAT

## 2.1. De l'acte d'échange à l'État

Pour Lefebvre, l'acte d'échange dans les rapports marchands se présente comme unité de trois moments: mental, formel et social. Le premier de ces moments est le "glissement hors de la conscience du rapport entre les "sujets", les "échangistes". Quel rapport? Le travail antérieur à l'échange, avec les qualités et "propriétés" des sujets, leur habileté, leur force, toutes inégales. La "chose" (...) réduit en le dissimulant le rapport entre les sujets.<sup>37</sup> La marchandise réduit les rapports humains à des rapports entre choses. Elle confère aux individus une identité (une identification) qui est celle d'être échangistes de marchandises. Ce processus d'abstraction propre à la forme marchandise n'est pas achevé. Il s'agit d'un mouvement continué d'abstraction. En ce sens, le règne de la forme marchandise ne constitue pas un monde achevé, une totalité close, mais bien un processus central au sein des sociétés marchandes. En d'autres termes, l'abstraction inhérente au monde de la marchandise ne parvient pas à enserrer, à clore le réel.

Les formes que prennent l'accord entre les échangistes constituent la deuxième dimension des rapports d'échange marchand. D'une part, il s'agit de la forme argent qui sert d'équivalent général aux marchandises. La forme argent fonde l'égalité formelle de toute marchandise en leur octroyant une identité commune; celle de valoir une quantité monétaire. Qu'on échange un morceau de terre, de tissu ou bien une force de travail, tout a son prix indépendamment de la nature de l'"objet" transigé.

D'autre part, le contrat suppose l'égalité formelle des acheteurs et vendeurs de marchandises. Il repose sur l'homogénéité générale de leur identité, celle de n'être que des échangistes dépourvus de toutes déterminations sociales." Ce contrat ou quasi-contrat

---

<sup>37</sup>Henri Lefebvre, De l'État 3. Le mode de production étatique, op. cit., p. 20.

déclare l'acceptation des termes de l'échange, c'est-à-dire l'équivalence supposée ou réelle par laquelle l'objet produit devient bien échangeable: marchandise.<sup>38</sup> Ces formes rendent concrète l'occultation dans la conscience du rapport social entre les "échangistes", notamment les rapports de force inégaux contenus dans la société marchande.

Le troisième moment de l'acte d'échange est constitué par une contrainte sociale. Les conditions sociales de l'échange dans le monde de la marchandise comportent une inégalité "cachée". Les rapports sociaux de production marchands ont été et demeurent constitués par la domination d'une classe sur d'autres. Les vendeurs et les acheteurs de la marchandise "force de travail" ont bien une égalité formelle, celle de pouvoir se rencontrer sur le marché, mais leur inégalité sociale antérieure à l'acte d'échange demeure réelle et donc problématique.

De plus, la forme "équivalente" des réseaux d'échanges marchands suppose une égalisation de l'inégal. Une quantité "x" de viande vaut le même prix qu'une quantité "y" de missiles parce que l'équivalence pose une identité abstraite entre les termes, celles d'être valeur d'échange uniformément soumise à la médiation de l'argent. L'inégalité des conditions sociales de production et la nature qualitativement différente des produits, l'inégale satisfaction que ces produits procurent aux populations n'apparaissent pas comme telles dans les réseaux d'équivalence, dans l'espace marchand.

Pour Lefebvre, les contradictions inhérentes à l'espace marchand appellent une hiérarchie des garants et des gardiens de l'ordre marchand, de l'équivalence des non-équivalents, de l'égalisation de l'inégal. C'est en fait le fondement du pouvoir politique et, par extension, de l'État.

---

<sup>38</sup>Idem, p. 21.

Aux chaînes d'échanges et au marché se superposent des pouvoirs hiérarchisés, couronnés par un pouvoir politique. Celui-ci protège et exploite la situation. Il surveille (...) l'écrasement du contenu, c'est-à-dire, l'égalisation de l'inégal et l'équivalence du non-équivalent, telle est la loi de la forme et sa force fondamentale, elle-même fondement du pouvoir en général et en particulier du pouvoir politique.<sup>39</sup>

L'État se porte garant, non de la production de marchandises ou de leur vente, mais de l'espace social des rapports marchands. Il prononce "l'équivalence des diverses chaînes d'équivalences. Il les identifie en lui et sous lui, dans un ensemble homogène et brisé. Il les définit en lui et se définit par elles. C'est ainsi que l'État (...) fait exister concrètement les abstractions."<sup>40</sup> L'État déblaye la voie à l'ensemble des réseaux d'équivalences ou plus précisément à la forme marchandise en tant que telle. Il protège et reproduit l'espace de la forme marchandise en s'identifiant cet espace.

Ainsi, "pour que l'or devienne équivalent général (reconnu par tous), pour que la monnaie s'institue et se stabilise, pour que l'or soit présent en chaque chaînon de la chaîne des marchandises, pour que cette chaîne devienne circuit (circulation réglée), une autorité est indispensable."<sup>41</sup> L'État proscrit toute utilisation non-productive de l'or, il combattra les faux-monnayeurs et la thésaurisation. L'argent doit circuler productivement.

## 2.2. L'État comme Code

---

<sup>39</sup>Idem, p. 24

<sup>40</sup>Idem, p. 58

<sup>41</sup>Idem, p. 96.

La première modalité de liaison de l'État à l'espace abstrait se trouve dans son rapport aux formes particulières des sociétés marchandes.<sup>42</sup> Toute société, toute praxis produit des formes. "Toute praxis est contenu, ce contenu crée des formes; il n'est contenu que par la forme qui naît de ses contradictions et se retourne sur le contenu pour lui imposer une cohérence."<sup>43</sup>

La forme marchandise est centrale au sein des rapports entre les hommes. "Elle ne vaut que par le travail (...) qu'elle contient, mais à son tour le travail finit par ne valoir qu'en tant que producteur de marchandises et marchandise lui-même (comme temps et force de travail)."<sup>44</sup> La forme marchandise se détache du contenu qui l'a fait naître et revient lui imposer une double abstraction: la réduction de la force de travail à une marchandise ainsi que la réduction du temps et de l'espace à des données quantifiées. Elle impose un ordre de rapports formels entre les hommes. Cet ordre est constitutif de l'espace abstrait. Il vise à homogénéiser les rapports entre les hommes afin de préserver les conditions sociales qui lui donnent naissance.

Ainsi, l'acte d'échange matériel dans les sociétés marchandes appelle une forme logique, une forme morale et une forme juridique. "Logiquement, l'équivalence est une relation formelle, proche de l'identité et de l'égalité, ce qui entretient la cohésion et la cohérence dans les rapports d'échange matériel."<sup>45</sup> Une éthique se dessine dans les

---

<sup>42</sup>Ce que nous entendons ici par sociétés marchandes, sont les sociétés qui sont issues des rapports marchands et qui en partagent les structures fondamentales; structures que nous avons expliqué dans la deuxième section de notre premier chapitre. Cela inclut évidemment les sociétés industrielles avancées.

<sup>43</sup>Henri Lefebvre, Sociologie de Marx, op. cit., p. 41.

<sup>44</sup>Loc. cit.

<sup>45</sup>Henri Lefebvre, De l'État 3. Le mode de production étatique, op. cit., p. 55.

rapports d'échange; loyauté, honnêteté des échangistes deviennent un impératif moral pour les contractants. Finalement, la Loi fixe les conditions et conséquences des contrats. Chacune de ces formes suppose une "égalité" ou plutôt ordonne une équivalence entre les citoyens; ces derniers étant identifiés comme échangistes, dépourvus de toutes déterminations sociales. Ainsi, chacune d'entre elles produit un espace abstrait qui vient assurer une relative cohésion des rapport marchands.

Comment cet espace abstrait s'impose-t-il? En se constituant, grâce à l'État, comme Code (se voulant général et universel). Pour Lefebvre, le Code a une importance essentielle car sans lui "la société bourgeoise est un chaos d'initiatives individuelles, de conflits entre les intérêts. Le Code éclaire ce chaos d'atomes et de monades, en élevant à la forme cohérente ses principes immanents, ceux qui résultent de la propriété privée."<sup>46</sup>

Qu'est-ce que le Code? Le Code est un ensemble cohérent de signes qui vise à identifier, prévoir et orienter le réel qu'il circonscrit. "Tout code définit un espace centré en ouvrant un horizon autour d'un texte (message), en le déployant et par conséquent en le cernant, en le fermant. (...) Tout codage apporte une mise en perspective et la "production" d'un certain sens."<sup>47</sup> Il définit un espace qui permet l'identification de la forme juridique (le Droit, la loi), de la forme morale et de la forme logique dans l'État et leur réalisation, leur concrétisation dans l'existence sociale par l'État, porteur et garant du Code.

L'activité codificatrice de l'État est tissée par les représentations de l'espace qu'elle impose. Elle a pour objectif l'égalisation de l'inégal, l'équivalence des non-équivalents.

---

<sup>46</sup>Henri Lefebvre, Sociologie de Marx, op. cit., pp 100-101.

<sup>47</sup>Henri Lefebvre, Espace et politique, Paris, Anthropos, 1972, pp 16-17.

L'espace du Code se présente comme homogène bien que fragmenté. Ses directives demeurent soumises à la rétroaction de l'expérience empirique. Elle est produite par la diversification continuée de son action. Cette diversification, cette fragmentation de son action est déterminée par la complexification des rapports sociaux. Elle est homogène car les composantes de cet espace sont présentées comme étant identiques les unes aux autres, équivalentes en droits et en obligations, n'ayant d'autres déterminations que l'équivalence.

La forme juridique induite par les rapports marchands se réalise dans l'existence sociale par l'intermédiaire de l'activité codificatrice de l'État. Ainsi, "le caractère essentiel de la loi et de la légalité consiste dans leur identité (la même loi pour tous) et dans leur universalité formelle. Ce n'est pas le contenu juste ou injuste qui fait la légalité, mais le fait qu'elle s'adresse à tous dans les mêmes termes et régit l'identité étatique (devant l'État et pour l'État)."<sup>48</sup> Le Code prévoit les conditions de l'application de la Loi et fixe les sanctions pour ceux qui manqueraient à l'éthique des rapports contractuels.

Le Code rend également concret la forme logique induite des rapports marchands. La loi repose sur l'équivalence (formelle) des individus et des groupes. Un citoyen A équivaut, ou est égal formellement, à un citoyen B. La loi ne tient pas compte des différences dans l'existence sociale concrète des citoyens identifiés. Par exemple, le jugement de la Cour Suprême du Canada statuant sur la constitutionnalité des articles de la Charte québécoise de la langue française (loi 101) concernant la réglementation de l'affichage commercial a conclu qu'une entreprise, en l'occurrence les Chaussures Brown's, est une personne morale (juridique) et conséquemment protégée par les chartes québécoises et canadiennes des droits et libertés. Les contradictions, les luttes sociales n'apparaissent pas comme telles dans la forme logique captée dans l'activité codificatrice

---

<sup>48</sup>Henri Lefebvre, De l'État 1. L'État dans le monde moderne, Paris, UGE, 1976, p. 86.

de l'État.

Les rapports juridiques codifiés constituent la véritable structure d'une société comportant des inégalités. Leur formalisation transforme les rapports de production en un système. C'est en ce sens que l'on peut parler de "système capitaliste" ou de "système socialiste". Avec une réserve expresse: la systématisation, l'effort vers une cohérence ne peuvent éliminer les contradictions. On leur impose une norme. On les atténue; on les étouffe; on propose des solutions incomplètes, insatisfaisantes, qui ne résolvent pas les conflits. La systématisation, la structuration, qui ne s'opèrent qu'à un certain niveau, ne parviennent jamais à enserrer le contenu.<sup>49</sup>

C'est en ce sens que le Code participe à l'espace abstrait des sociétés issues des rapports marchands. Il concrétise le mouvement d'homogénéisation contenue dans l'espace abstrait. Il ne reconnaît pas les contradictions qui traversent la société. Il les ignore tout simplement. Elles ne font pas partie de son entendement. Allié à l'État, le Code vise d'abord à présenter et à façonner une réalité expurgée de conflits. Cela ne veut pas dire que les contradictions disparaissent.

Au fur et à mesure que les contradictions surgissent, l'État, par le Code, tente, non sans succès, de les circonscrire. Cependant, l'activité codificatrice étatique exige continuellement de nouvelles ressources financières ce qui ne fait qu'accroître la contradiction centre-périphérie dont nous avons parlé dans notre premier chapitre et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

### 2.3. L'État comme pratique institutionnelle

---

<sup>49</sup>Henri Lefebvre, Sociologie de Marx, op. cit., p. 102.

L'État concrétise son emprise sur l'espace social du monde de la marchandise en se déployant comme pratique institutionnalisante, comme espace institutionnel. Il s'agit là de la seconde modalité de liaison de l'État à la société civile. "Chaque institution correspond à un besoin social interprété et saisi politiquement, qu'il s'agisse de la justice, de la sécurité sociale ou de l'urbanisme."<sup>50</sup> L'institution est l'unité dialectique du moment instituant, i.e. "la contestation, la capacité d'innovation et en général la pratique politique comme "signifiant" de la pratique sociale,"<sup>51</sup> et du moment institué, dans lequel "on mettra non seulement l'ordre établi, les valeurs, les modes de représentations et organisations considérés comme normaux mais aussi les procédures habituelles de prévision (économique, sociale, politique)."<sup>52</sup>

Cette unité, pour exister et durer, doit être captée, identifiée au niveau étatique. L'État fait non seulement "exister" l'institution mais il est le résultant du moment institutionnel, i.e. qu'il s'appréhende également comme réseau d'institutions équivalentes, comme espace institutionnel. Il interprète tel ou tel besoin, se l'identifie institutionnellement en fonction de l'ordre qui la fait naître et en fonction de l'ordre qu'il impose. Ainsi, "tout État suppose que les hommes considérés socialement font leur histoire sans savoir comment, ni pourquoi. L'État a donc pour base une certaine absence de conscience, de rationalité, d'organisation dans la société qui constitue sa base."<sup>53</sup> En captant les organisations, nées d'un besoin social déterminé, l'État se rend inhérent à la société civile, présent dans les activités médiatrices de satisfaction des besoins.

---

<sup>50</sup>Henri Lefebvre, De l'État 3. Le mode de production étatique, op. cit., p. 139.

<sup>51</sup>René Lourau, L'instituant contre l'institué, Paris, Anthropos, 1969, p. 1.

<sup>52</sup>Loc. cit.

<sup>53</sup>Henri Lefebvre, Sociologie de Marx, op. cit., p. 108.

Si, par le Code, l'État impose une homogénéité, une cohérence formelle à la pratique sociale; on peut dire que, par l'institution, l'État rend présentes, actives dans la société les formes découlant des rapports marchands. Les rapports d'équivalence et les rapports contractuels se transforment en rapports institutionnels. "L'entreprise s'institutionnalise en même temps qu'elle entre dans un réseau contractuel. (...) Elle reçoit un statut officiel, (...) Un droit à l'entreprise s'élabore, corollaire au droit syndical."<sup>54</sup> L'entreprise et les rapports sociaux qui la soutiennent, s'incrustent dans le "corps social". On peut dire que les patrons d'entreprise meurent, mais l'Entreprise (et le Patronat) reste.

La forme marchandise, par l'activité institutionnalisante de l'État, "consolide" son existence matérielle, concrète, à l'intérieur de la société civile. Elle recèle un modèle d'organisation des rapports sociaux tant à l'intérieur des rapports de classes qu'à l'ensemble de la totalité sociale. "Dans et par l'institution qui s'y joint, une telle forme devient à la fois structure sociale (organisation fixée par un ensemble de normes, règles, lois) et fonction (...) tournée vers l'extérieur et l'environnement, et vers l'intérieur et la globalité sociale."<sup>55</sup>

La production et la consommation sont aménagées et garanties par une pléthore d'organismes et de ministères qui cherchent à y assurer une relative cohésion. Le marché est institutionnalisé et des organismes étatiques assurent le maintien de son existence et de son développement. La pratique institutionnelle couvre aussi les populations situées en amont et en aval du marché. Ainsi, par exemple, les ministères de l'Éducation et de la Famille "contrôlent" la formation de la future main-d'oeuvre; la "Sécurité sociale" prend en tutelle les laissés pour compte de l'économie marchande; la police et l'armée se

---

<sup>54</sup>Henri Lefebvre, De l'État 3. Le mode de production étatique, op. cit., p. 160.

<sup>55</sup>Henri Lefebvre, Vers le cybernanthrope, Paris, Denoël-Gonthier, 1971, pp 161-162.

chargent de mettre au pas les rébarbatifs.

L'espace institutionnel se présente comme homogène, i.e. qu'il est constitué d'un réseau d'institutions équivalentes, chacune étant formellement identique à l'autre. Elles sont toutes une interprétation étatique d'un besoin social. Cette activité d'interprétation se fait continuellement sur le même modèle. L'institution identifie le besoin en l'isolant des conditions sociales qui déterminaient son existence et le traite selon une logique statistique. C'est le nombre et la récurrence statistique qui inspireront les procédures de prévision et de calcul.

Étant donné la complexité et la diversité des besoins sociaux, l'espace institutionnel se retrouve fragmenté en une multitude de composantes couvrant différents secteurs de l'activité humaine (de l'administration de la justice au développement de l'industrie tertiaire en passant par l'assistance publique) et tenaillé par leurs contradictions particulières puisqu'il fait abstraction des conditions où sont nés les besoins. Cela nécessite, pour éviter que les institutions embourbent l'ensemble par leurs exigences spécifiques, un contrôle rigide est nécessaire. L'État intervient pour imposer une cohérence à l'ensemble des institutions. La planification institutionnelle de l'État assure que l'ensemble des institutions servent à reproduire l'espace et les rapports sociaux marchands.

Les institutions naissent en ordre dispersé, bien que le principe d'équivalence s'applique à elles et qu'elles aient toutes, en tant qu'institutions, la même valeur dans et par l'État. Chacune correspond à une activité pratique (sociale) que l'État prend en charge inégalement selon les pays et les nations: la production en général, le savoir, l'éducation, l'instruction, la santé et la médecine, les moyens de communication, les chemins de fer, la sécurité et les assurances, la culture, l'art, la langue, la morale, etc. Chaque institution mise au monde croît par et pour elle-même; elle tend à s'autonomiser, c'est-à-dire qu'elle réclame sa part de la manne étatique (les "crédits") qui lui permettra de survivre, de se fortifier, de proliférer. (...) La planification institutionnelle remédie à ce désordre, force inverse de l'ordre étatique. D'où l'exigence d'une coordination et l'apparition d'une

bureaucratie supérieure, au niveau étatique: missions et chargés de missions "polyvalents", technocrates se taillant des fiefs, comités de surveillance et de contrôle. Ces hauts bureaucrates n'ont qu'un travail: ramener les institutions dans l'ordre étatique.<sup>56</sup>

Ce passage nous montre bien les tensions qui résultent du processus d'institutionnalisation. Le marché ne peut pas, en lui-même, prendre en charge la satisfaction des besoins. Comme nous l'avons déjà souligné au premier chapitre, le besoin est un perpétuel fugitif; il se développe et prend des formes de plus en plus complexes au rythme de l'évolution des sociétés. Ne pouvant être totalement pris en charge par les circuits d'échange la satisfaction des besoins doit être, à tout le moins, coordonnée par l'État. Il s'agit alors d'interpréter les besoins et de les orienter en fonction des capacités du marché.

Cette prise en charge des besoins accroît la nécessité d'une intervention étatique de plus en plus étendue. Or, bien que ces derniers soient traités de façon homogène par l'État, i.e. qu'ils soient interprétés et orientés en fonction de l'ordre marchand, il n'en demeure pas moins qu'ils sont différents par leur nature et par leurs conditions sociales d'existence. Les besoins en formation de la main-d'oeuvre ne recourent pas nécessairement ceux en santé et médecine.

L'État doit faire face à des demandes toujours grandissantes de réglementation, de coordination et de prise en charge des besoins laissés pour compte par les forces du marché. Or, cette activité demande sans cesse davantage de ressources tant humaines que financières. La planification étatique soutire une portion importante de l'économie et l'ordre qu'elle impose ne s'harmonise pas nécessairement à la réalité sociale qui subit

---

<sup>56</sup>Henri Lefebvre, De l'État 3. Le mode de production étatique, op. cit., pp 224-225.

cet ordre.

La bureaucratie supérieure enrégimente les besoins dans un ordre hiérarchique dont les objectifs sont dictés par la préservation de l'espace abstrait. Les besoins qui n'apparaissent pas comme étant prioritaires au bon fonctionnement de l'ordre capitaliste sont relégués au second rang au sein des préoccupations bureaucratiques. Ils n'en demeurent pas moins réels et les institutions qui les ont captés ne cessent de réclamer des crédits afin de pouvoir en assurer une gestion adéquate. Ces tensions entre la planification étatique et la réalité sociale des besoins ainsi que le prélèvement continu de ressources financières que l'État fait subir à l'activité économique constituent des contradictions qui menacent l'ensemble du processus d'institutionnalisation.

#### 2.4 Le paradigme étatique et l'espace social

L'État a son propre paradigme, celui de l'identification et de l'homogénéisation. Pénétrant de façon de plus en plus envahissante la société, l'État tend à se rendre inhérent à la société en se l'identifiant via l'identification systématique de chacune de ses composantes. "Tout ce que l'État rassemble et contient doit se définir, se nommer, rester conforme à la définition et à la nomination, stable et facteur de stabilité."<sup>57</sup> Ce mouvement d'identification continué s'ajoute à l'identité abstraite inhérente au mode de production marchand. Vous êtes ou non de ce pays, criminel, cadre, assisté social, artiste, chef d'entreprise, etc. Bref, vous êtes numérotés, inscrits quelque part dans les registres gouvernementaux ce qui vous confère une identité (abstraite) surajoutée à ce que vous êtes mais dont les modalités ont pour vous des conséquences réelles.

---

<sup>57</sup>Henri Lefebvre, Le retour de la dialectique, op. cit., p. 27.

L'identification ne vous empêche en rien d'avoir une grande ou petite taille, des yeux bleus ou noirs. Pourtant, vous voilà identifié par le document qui ne doit pas vous quitter, et qui vous fait entrer dans les chaînes et flux d'équivalences (les opérations bureaucratiques, électorales, militaires, financières). Votre différence se réduit à l'insignifiant: vous n'êtes qu'un objet numéroté dans l'espace politique. Ou du moins, on (l'État) s'efforce à cette réduction.<sup>58</sup>

Si par le processus d'identification l'État se rend présent dans la vie quotidienne des gens, le processus d'homogénéisation lui permet de façonner, de modeler le quotidien des gens en tenant compte de ses impératifs propres. L'ensemble des identités imposées par l'État aux gens coexistent simultanément dans un même ensemble. Bien que l'ensemble du processus d'identification est fragmenté, i.e. que l'identité conférée aux personnes se divise en particularismes spécifiques et que les gens sont rangés sous diverses catégories, l'État s'adresse à la population dans des termes semblables, de façon homogène.

L'homogénéisation étatique consiste à rendre normative l'identité formelle, à traiter similairement des catégories de citoyens formellement identiques. "Elle inaugure la production de types sociaux qui ne se fondent pas sur le connaître actif, mais au contraire sur la reconnaissance passive d'un modèle et l'assimilation (identification ou imitation) à ce modèle."<sup>59</sup> L'homogénéisation régule le mode d'intervention de l'État dans la société. Nous aurons l'occasion de revenir plus à fond sur cette question dans le troisième chapitre.

---

<sup>58</sup>Henri Lefebvre, De l'État 1. L'État dans le monde moderne, op. cit., p. 384.

<sup>59</sup>Henri Lefebvre, De l'État 3. Le mode de production étatique, op. cit., p. 84.

### 2.4.1. La reproduction du salariat

Nous avons vu dans le premier chapitre que le monde de la marchandise repose sur une inscription spécifique du temps dans la société. Cette représentation du temps permet une organisation spécifique de la société dont l'une des bases fondamentales est le salariat. Le procès de circulation et de production de marchandises est tributaire de l'achat et la vente généralisée de la force de travail. Le salariat ne saurait exister comme processus autonome, auto-constitutif. Il est issu des luttes pour le contrôle du temps dans la société, d'un ensemble de contradictions sociales.

Pour qu'il puisse s'instaurer et se perpétuer comme élément essentiel de l'organisation structurelle de la société, il faut qu'il reçoive le statut d'institution. Il doit être soutenu par une puissance à la fois extérieur à lui et pouvant être présente à chaque moment de son déploiement. C'est ainsi que "dès le début, l'État garantit non pas tellement le niveau des salaires que la représentation du travail par sa mesure en temps et en argent, c'est-à-dire le salariat lui-même."<sup>60</sup>

En garantissant le salariat, en l'instituant à proprement parler, l'État reprend à son compte le cortège de représentations soutenant le salariat et l'espace abstrait. Le processus étatique d'identification et d'homogénéisation de l'espace social sera imprégné par ces représentations. Les interventions, l'organisation étatique de l'espace social entier tiendra compte de ce qui est valorisé dans le monde marchand. Ainsi, par exemple, la ville ne sera pas considérée d'abord comme oeuvre, comme domaine de la valeur d'usage. Elle s'aligne plutôt "sur l'entreprise industrielle; elle figure dans la planification comme rouage; elle devient dispositif matériel propre à organiser la production, à contrôler la vie

---

<sup>60</sup>Henri Lefebvre, La présence et l'absence. Contribution à la théorie des représentations, op. cit., p. 38.

quotidienne des producteurs et la consommation des produits."<sup>61</sup>

Chaque État exerce donc une violence sur l'espace en s'opposant à l'espace des représentations, l'espace des dominés. Cette violence est non seulement l'affermissement d'une pratique sociale, celle du monde marchand mais également celle de l'État qui, pour assurer la reproduction de cet espace, en devient un élément central et essentiel.

---

<sup>61</sup>Henri Lefebvre, Le droit à la ville, op. cit., p. 87.

### 2.4.2 L'État comme centre de l'espace social

"Les rapports de domination qui originairement sous-tendent en les renforçant les rapports d'exploitation, deviennent essentiels, centraux."<sup>62</sup> Nous savons déjà que l'espace abstrait est hiérarchisé, qu'il se prête à la constitution de divers centres de décision qui organisent et manipulent l'espace en fonction des intérêts dominants et de leurs représentations. Hormis les contradictions issues des rapports du centre et de la périphérie (concentration, spécialisation et "propriété" de l'espace dans le centre; rareté et pauvreté d'appropriation de l'espace dans la périphérie), il y a souvent lutte entre les différents centres de décision pour accroître leur emprise sur l'espace social et ce au risque de faire éclater l'ensemble. L'État tente de contrôler l'ensemble. Il cherche à y déterminer et à y fixer les centres de décision. Il s'impose alors comme centre stable des sociétés et de l'espace social. Le rapport centre et périphérie devient la problématique essentielle au sens où l'ensemble des rapports de pouvoir sont spatialisés dans un espace social couronné par l'État.

La multiplication des centres de décision "intermédiaires", leur collaboration et leurs rivalités, dialectise encore plus, en augmentant le nombre de périphéries, le rapport centre-périphérie. La gestion étatique de l'ensemble, sa capacité d'y imposer une cohérence, devient de plus en plus difficile, ardue et, pour tout dire, problématique. Au mouvement de destruction des lieux naturels et aux aspirations au non-travail que laissent entrevoir le développement de la haute technologie et de l'automation s'ajoute celui de la double mise en périphérie des groupes dominés.

Le centre inclut et attire les éléments qui le constituent comme tel (les

---

<sup>62</sup>Henri Lefebvre, La survie du capitalisme, Paris, Anthropos, 1973, p. 117.

marchandises, les capitaux, les informations, etc) en vue de l'organisation stratégique de "son" espace. Cela a pour conséquence et pour fondement l'exclusion des éléments qu'il domine (les "gouvernés", "sujets" et "objets"), qui le menacent. Ainsi, par exemple, les grands centres industriels excluent de leur processus organisationnel et décisionnel l'ensemble des producteurs directs.<sup>63</sup>

L'État, comme centre de l'espace social nécessite la concentration des éléments (les informations, le savoir, l'argent (obtenu par la fiscalité), etc) qui lui permettent d'organiser l'espace social sur un mode stratégique. L'État garantit la hiérarchisation inhérente de l'espace social en la doublant de la sienne propre. Il organise autour de lui, dispose et hiérarchise les périphéries existantes. En même temps, il les exclut du processus stratégique d'organisation de l'espace social. Cela révèle une contradiction importante de l'État: une exclusion du processus politique et une "volonté" d'intégration, identification et homogénéisation, pour maintenir (contrôler) l'ensemble cohérent.

Cette société, où la re-production (des rapports) constitue le processus central et caché, rejette toutes sortes de groupes pourtant constitutifs de la vie sociale: la jeunesse (enfants, adolescents, "jeunes"), les femmes, les "étrangers", les "banlieusards", les périphériques. D'où les difficultés croissantes (avec la croissance elle-même) de la "socialisation des individus". Ce qui découvre une contradiction spécifique de cette société, entre l'expulsion (vers les périphéries spatiales, mentales, sociales de groupes entiers) et l'intégration (qui reste symbolique, abstraite et "culturelle").<sup>64</sup>

La concentration des éléments de l'espace social entre les mains de l'État a pour

---

<sup>63</sup>Nous excluons évidemment ici la pratique de la cogestion qui, tout au plus, est un mécanisme de consultation relevant davantage de l'intégration abstraite que de la participation effective.

<sup>64</sup>Henri Lefebvre, La survie du capitalisme, op. cit., p. 30.

objectif la reproduction de l'espace et des rapports sociaux qui le constituent. Cette reproduction n'est pas laissée au hasard. L'État reproduit l'espace en vue de le rendre homogène, cohérent en lui-même. Il cherche à exclure de cet espace tout ce qui lui est différent et qui peut constituer une source de conflits. Les différents groupes dont parle Lefebvre dans ce court extrait ne l'intéresse que comme éléments de l'espace qu'il reproduit et non comme entités ayant des besoins spécifiques, différents qui se situent hors des circuits d'échange et de production. C'est en ce sens qu'on peut parler d'une intégration de ces groupes, intégration qui n'existe que par l'aplanissement et la neutralisation de leurs différences.

Ces différences ne disparaissent pas pour autant. Puisqu'elles ne peuvent pas être soumises à l'activité d'homogénéisation de l'État, elles sont exclues du centre d'organisation de l'espace social. Elles n'ont pas voix au chapitre. Dès que les groupes affichent leurs différences, ils ne peuvent avoir accès au processus décisionnel puisque ce dernier ne s'intéresse qu'à la cohérence de l'ensemble. Ils sont alors marginalisés, expulsés en périphérie. Ils ne pourront espérer avoir pleinement accès aux divers processus décisionnels que dans la mesure où ils renoncent à une partie d'eux-mêmes, soit leurs différences. Ils ne peuvent entre-temps que le subir.

Ainsi, le processus stratégique d'organisation de l'espace est contradictoire. L'État cherche à intégrer l'ensemble des éléments qui constituent l'espace social. Cette intégration ne peut être parachevée puisque, dans sa nature même, elle nie ce qui constitue une menace à la cohérence de l'ensemble. L'État, à la fois, intègre et exclut. Son processus d'intégration exacerbe ce qui peut le nier, soit les différences.

La prise en charge par l'État de la reproduction de l'espace social suppose la reconduction des rapports sociaux qui le supportent et le tissent. Les rapports sociaux ne sont pas "seulement abstractions et formes, systèmes de contrats et/ou de "valeurs", institutions et/ou idéologies, mais ensemble de champs "sensibles" différentiels et

articulés.<sup>65</sup> Ce qui est reproduit par l'État, ce n'est pas strictement l'espace du groupe dominant ou les conditions sociales d'existence des groupes hégémoniques mais bien l'ensemble des contradictions de la pratique sociale.

L'État gère la croissance économique. Cela ne veut pas dire qu'il la maîtrise mais plutôt qu'il déblaye la voie des obstacles qui se dressent, qu'il favorise certains secteurs au détriment d'autres pour préserver l'ensemble. Il cherche empiriquement à préserver les conditions d'un équilibre précaire toujours menacé par le développement de ses contradictions (baisse tendancielle du taux de profit, surproduction, paupérisation, pollution industrielle irréversible, etc).

Ainsi, par exemple, l'État peut empêcher les baisses de prix des produits agricoles, risquant de ruiner les petits et moyens paysans, en imposant des quotas d'importations, en octroyant des subventions au secteur touché. Il ne se substitue pas pour autant aux "forces vives"(sic) du marché, ni ne détruit ses mécanismes d'auto-régulation. Ce frein momentané à l'industrialisation de l'agriculture permet d'éviter la révolte des paysans ruinés et la crise chez les industries situées en aval et en amont de la production agricole (engrais, machines agricoles, industries alimentaires, etc). D'un même souffle, on peut remarquer que la plupart des États des sociétés industrielles occidentales avancées se sont dotés d'un gigantesque réseau de services dits sociaux et de sécurité du revenu (assurance-chômage, Sécurité sociale) qui permet, non seulement de garantir une paix toute relative chez ceux et celles exclu(e)s du marché de l'emploi mais également de maintenir à un certain niveau la demande en biens de consommation.

La gestion de la croissance par l'État ne peut se faire sans ressources, notamment financières, ce qui nécessite une ponction importante au niveau économique. En

---

<sup>65</sup>Henri Lefebvre, Le manifeste différentialiste, Paris, Gallimard, 1970, p. 92.

maintenant les rapports de production et en les orientant vers l'expansion, l'État accroît sa part du revenu national. Par exemple, à l'heure actuelle, la part de l'État canadien dans le produit national brut se situe aux environs de 45%. L'État a besoin de beaucoup d'argent pour financer ses différentes activités, des services sociaux à ceux de la sécurité (police, armée) en passant par la panoplie hétéroclite d'entreprises sous sa gouverne. "De partie prenante de l'accumulation, il passe à l'accumulation pour son propre compte. L'excédent de richesse venant des circuits d'échange ou de production est repris pour l'usage étatique."<sup>66</sup> En ce sens, on peut parler d'accumulation étatique ou politique, Lefebvre utilisant les deux indistinctement.

C'est l'accumulation étatique qui rend possible la reproduction des rapports sociaux. Elle ne saurait cependant exister sans la présence d'une classe moyenne.

L'État et son fonctionnement supposent une classe moyenne qui le pourvoit en administrateurs compétents, en bureaucrates de tous les niveaux, en technocrates au niveau supérieur. Pour qu'il s'institue, il faut une telle classe, un noyau ou matrice tout au moins. (...) Naissant avec une telle classe et de son support, l'État lui rend des services équivalents à ceux qu'il en reçoit: il la renforce, il la nourrit. La position de ces classes ne se définit donc pas en fonction de la production mais en fonction de l'État.<sup>67</sup>

Le personnel des institutions, bureaucrates et technocrates, dépendent de l'existence et la continuation (expansion) de l'État. Or cette expansion de l'État nécessite des sources croissantes de revenus. Les classes moyennes subissent les attaques "fiscales" de l'État afin que ce dernier puisse accomplir ses tâches. La position de ces

---

<sup>66</sup>Henri Lefebvre, De l'État 3. Le mode de production étatique, op. cit., p. 138.

<sup>67</sup>Idem, pp 149-150.

classes ne se définissant pas en fonction de la production, elles peuvent être considérés comme des sources légitimes de revenus. Ainsi, pour assurer son bon fonctionnement, l'État est amené à paupériser graduellement ce qui constitue sa propre matrice.

La reproduction des rapports sociaux par l'État engendre de nouveaux rapports sociaux. Il est clair que le développement des entreprises, dans le capitalisme d'État ou le socialisme d'État, a créé des couches de techniciens, cadres et services d'encadrement, qui, étant donné l'élargissement de l'entreprise, furent amenés à sophistication des fonctions de surveillance et de contrôle. L'État ne s'accapare pas de toute la classe moyenne, pas plus qu'il n'oppose systématiquement la faction étatique à la faction du secteur privé. Au contraire, l'État peut recruter une de ses fonctionnaires dans le secteur privé. Ce dernier recrute également une partie de son personnel du secteur étatique. On n'a qu'à penser au nombre considérable de hauts fonctionnaires qui, lors d'un changement de gouvernement, refluent vers les entreprises privées.

Le processus étatique et le processus économique s'imbriquent et se renforcent mutuellement. L'entreprise est "le lieu de la reproduction des rapports de production, (...) le centre pratique du rapport entre la vie quotidienne, le travail, les loisirs qui s'organisent autour de l'entreprise. Ce lieu est le siège de la rationalité économique."<sup>68</sup> La rationalité économique, reprise et assurée par l'accumulation étatique, tend à s'étendre à l'ensemble de la société.

Si l'entreprise est prise par l'État comme modèle pour la reproduction de l'espace, il en est de même pour la reproduction des rapports sociaux. Ils seront modelés en vue d'obéir aux impératifs de la rentabilisation, de la croissance et de la productivité. L'État vise à préserver l'intégrité des entreprises et assurer leur développement. C'est "l'entreprise comme centre de l'économisme, de l'idéologie du travail et du travailleur,

---

<sup>68</sup>Henri Lefebvre, La survie du capitalisme, op. cit., p. 136.

comme centre et modèle de la stratégie, comme point de départ de projets étendant à la société tout entière les modalités d'organisation intérieures de l'entreprise."<sup>69</sup>

La reconduction des rapports sociaux par l'État, tant capitaliste que "dit" socialiste, tend à réduire les rapports sociaux à des fonctions économiques, permettant leur prise en charge par les structures politiques. La dimension spécifiquement sociale de ces rapports, les différences, la vie sociale ou, pour parler en sociologue, le "vivre ensemble", est évacuée des préoccupations étatiques. On peut parler alors d'un élargissement des contradictions. Aux contradictions de la production marchande s'ajoutent de nouvelles contradictions qui se posent dans l'espace social entier. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question dans notre troisième chapitre.

Signalons, enfin, que la production étatique (la reproduction des rapports sociaux) peut, pour Lefebvre, se définir comme mode de production. C'est le processus continué d'institutionnalisation de l'ensemble des activités qui définit l'État du mode de production étatique.

L'État (...) prend en main la société entière, en premier lieu la croissance économique, par une stratégie qui change en institutions toutes les organisations et toutes les activités sociales. Cet État se comporte en centre d'institutionnalisation, en même temps que comme centre de décisions. Il ne protège le fonctionnement des organismes sociaux qu'à la condition de les mettre en tutelle; il ne garantit les membres de telle organisation contre l'arbitraire des autres agents qu'en se subordonnant l'ensemble. Il n'arbitre les débats et litiges de ses composantes qu'en s'affirmant au-dessus d'eux.<sup>70</sup>

---

<sup>69</sup>Loc. cit.

<sup>70</sup>Idem, p. 212.

Il s'agit bien d'un mode de production spécifique puisque les différents types d'intervention étatiques sont les résultats d'une stratégie visant à reproduire l'espace abstrait et les rapports sociaux. L'État doit s'élever au-dessus de la société civile afin de pouvoir homogénéiser l'ensemble en vue de la reproduction de l'espace et du temps dominants. L'État ne "calque" pas la société civile, il la façonne en fonction de l'espace et du temps dominants et en vue de sa propre reconduction.

Nous avons vu dans ce chapitre que l'acte d'échange, que la forme marchandise nécessitait une puissance capable de garantir l'ordre, l'organisation sur laquelle elle repose. Pour que la marchandise devienne monde, il faut une puissance capable d'imposer à l'ensemble social les formes juridiques, logiques et morales inhérentes au fonctionnement du rapport marchand.

Par la codification et l'institutionnalisation, l'État identifie l'ensemble des composantes de l'espace social ce qui lui permet d'homogénéiser, du moins c'est sa tentative, l'espace social en le modelant selon les représentations de l'espace abstrait. Ce faisant, il se pose comme centre de l'espace social, comme "principe" organisateur de la pratique spatiale. En prenant charge de la reproduction de l'espace social, l'État garantit la reconduction des rapports sociaux.

Nous avons maintenant une meilleure connaissance des liens entre le monde de la marchandise et l'État. Nous pouvons dire que pour que la société marchande perdure ou même existe comme société, i.e. comme organisation sociale dominante, l'État est nécessaire. A société marchande, État marchand. Toutefois, nous ne pouvons pas dire, à ce moment-ci de notre étude, ce qu'est l'État. Nous connaissons ses grandes fonctions ou modes d'action vis-à-vis la société. A notre avis, nous ne pouvons réduire la définition de quelque chose aux fonctions, si importantes et fondamentales soient-elles, qu'elle occupe. Ainsi, par exemple, l'État utilise le Code mais il n'est pas le Code. Compte tenu

de ces fonctions, qu'est-ce que l'État? Nous verrons dans le troisième chapitre qu'il est un espace, i.e. qu'il comporte une écriture spécifique du temps et qu'il inscrit sa propre pratique spatiale.

## TROISIEME CHAPITRE

L'ÉTAT COMME ESPACE ET COMME TEMPS

### 3.1. Aspects généraux

La capacité qu'ont les êtres humains d'agir sur l'organisation sociale du temps et de l'espace et, plus généralement, sur la pratique sociale détermine les conditions de la satisfaction des besoins. Pour que ce contrôle social puisse s'exercer par les êtres humains, il faut qu'ils se présentent tels qu'ils sont, i.e. des êtres sociaux. Puisque nous parlons d'un contrôle social, le lieu d'exercice et l'origine de ce contrôle est nécessairement la société civile. Or, dans la production marchande, l'être humain est représenté comme individu propriétaire. Cette représentation de l'être humain le dépouille de sa qualité sociale. Il n'est plus un centre mobile de rapports sociaux mais un atome, situé accidentellement parmi d'autres atomes, qui ne peut répondre que de sa propre existence, dépourvu de toute prise sur l'ensemble.

La satisfaction des besoins se situe alors en dehors de l'activité de transformation de la nature, de l'acte productif en tant que tel. L'être humain n'a plus de prise sur celle-ci. Elle est reléguée dans la sphère du privé. Sa problématique ne relève que de la vie privée, la vie sociale étant réduite à une abstraction. Le temps échappe au contrôle des êtres humains.

Si les êtres humains ne peuvent exercer une ascendance déterminante sur l'organisation du temps en société, il n'en demeure pas moins que cette organisation doit être prise en charge. L'écriture du temps par l'État sur la société procède du vide de la vie sociale à "aménager" le temps. En fait, l'État entretient ce vide car le temps qu'il inscrit est un temps qui est dépourvu de toute qualité sociale constitutive. Le temps inscrit par l'État sur la société est précisément un temps "asocial", i.e. qu'il n'est plus approprié par les êtres humains en tant qu'êtres sociaux mais plutôt programmé logistiquement par l'État. "L'État écrase le temps en réduisant les différences à des répétitions, à des

circularités (baptisées "équilibre", "feed-back", "régulation", etc)<sup>71</sup> On passe de l'organisation sociale du temps à son institutionnalisation politique (voire étatique).

Si le temps demeure sujet à l'appropriation des groupes dans la société, s'il conserve son caractère proprement social, le devenir s'ouvre à nouveau car, rappelons-le, le temps permet les possibles. Le devenir ne contient pas seulement des représentations dominantes du temps mais également des temps dominés, des différences capables de s'approprier son écriture.

Pour que cette appropriation spécifique du temps perdure, il faut que le temps ne fasse plus l'enjeu de luttes sociales, qu'il ne soit plus sujet à l'appropriation. L'État s'approprie l'organisation globale du temps en société. Cette organisation repose sur celle qui prévaut dans les sociétés industrielles avancées. Cette forme d'État sépare les différents aspects de la vie en société afin de pouvoir programmer l'ensemble.

La forme d'État se définit comme étant celle qui sépare la vie quotidienne (la vie privée) de la vie sociale et de la vie politique. Réciproquement, l'État se base sur la séparation à l'intérieur de la praxis, de même que l'idéologie sur la division des travaux et activités parcellaires. De sorte que la vie privée et l'État, c'est-à-dire la vie politique, tombent simultanément dans des abstractions opposées et identiques.<sup>72</sup>

La "désocialisation" du temps par l'État, la prise en charge au niveau étatique de l'organisation globale du temps en société, constitue une pratique aliénante. L'aliénation, rappelons-le, se définit comme étant la non-appropriation d'une capacité pratique, d'une possibilité fondée sur une activité. En d'autres termes, c'est le blocage, la fermeture et la

---

<sup>71</sup>Henri Lefebvre, La production de l'espace, op. cit., p. 31.

<sup>72</sup>Henri Lefebvre, Introduction à la modernité, Paris, Minuit, 1962, p. 171.

clôture de ce qui pourrait s'ouvrir et ensuite se réaliser. L'État entretient l'appauvrissement de la vie spécifiquement sociale car il lui permet de contrôler l'organisation globale du temps. Cela a pour visée et pour conséquence "la sécurisation du peuple qui change les forces populaires en populations d'assistés."<sup>73</sup> Ce n'est que par le biais de l'État, lié à l'espace dominant qu'il doit préserver et reproduire, que les êtres humains peuvent agir sur l'organisation du temps en société.

L'État n'est pas un lieu vide qui se laisse investir, en toute neutralité, par les différents groupes sociaux. Il reproduit un type particulier de rapports sociaux et, surtout, il vise à se maintenir et à se perpétuer comme centre d'organisation globale du temps. L'État, c'est plus que le gardien d'un espace, c'est un espace spécifique, une écriture particulière du temps.

C'est un espace organisé de telle sorte que les usagers de ses "services" sont réduits à la passivité et au silence. Il pose une fin de non-recourir à l'appropriation du temps par les groupes tissant la société civile. Ils sont dépouillés de cette capacité et mis en tutelle par l'État. En ce sens, l'État constitue une aliénation car il ferme toute ouverture à l'appropriation sociale du temps. Il n'est pas simplement un moyen, un instrument au service des groupes dominants, il est, en lui-même, une domination, une "fin en soi", si on veut bien me permettre cette expression.

### 3.2. La monopolisation étatique de l'organisation globale du temps

Puisque nous savons désormais que l'État est un espace, nous sommes maintenant en mesure d'élucider les grands paramètres qui définissent sa pratique

---

<sup>73</sup>Henri Lefebvre, De l'État 4. Les contradictions de l'État moderne, Paris, UGE, 1978, p. 22.

spatiale. Le premier de ces paramètres est la monopolisation étatique de l'organisation globale du temps en société. Il érige et proclame la forme politique au-dessus des autres formes de l'existence, de la pratique sociale. Il est le point focal, le centre par lequel doivent être identifiés et gérés les différents éléments de la vie sociale.

L'État ne reconnaît d'autres limites que celles qui proviennent des rapports de force de ses composantes internes. Les diverses institutions captent et réglementent les organisations qui tombent ainsi sous leur coupe. Les différentes modalités de l'activité culturelle, par exemple, sont régies par les codes, lois et règlements des ministères correspondants. Du milieu artistique à la langue, l'ensemble culturel est mis sous tutelle, dépouillé de toute capacité autonome d'innovation et d'organisation autrement que marginalement.

L'État attire vers lui les différents éléments laissés pour compte par l'activité privée des individus. Il prend à sa charge les conséquences des "libres" actions de la sphère privée pour mieux en structurer, en modeler les modalités sur le plan global. Il va sans dire que sa force centrifuge ne s'exerce pas de la même façon selon le régime politique institué.

Dans un régime totalitaire, l'étatisation, l'absorption politique de la vie sociale s'étend dramatiquement à la vie privée de sorte que l'espace personnel se réduit soit au corps, soit à des brins de conscience. Au niveau des démocraties libérales, la vie sociale se retrouve écrasée, appauvrie par l'antinomie créée entre la vie privée et la vie politique. L'État organise le temps et l'espace social tout en laissant une "innocente" liberté aux individus, i.e. celle de n'être qu'un comédien insignifiant sur le visage du monde. Bref, "l'hégémonie étatique se traduit par le fait que les appareils et institutions, tout en assurant la reproduction des rapports de production et de domination, assurent leur propre reconduction. Chaque institution, en son lieu et place, contribue à la perpétuation d'un

ensemble qui tend vers le système."<sup>74</sup>

### 3.3. La reproduction de la structure étatique

La perpétuation par l'État de sa propre structure et de sa pratique constitue le second grand paramètre de la pratique spatiale étatique. S'il est clair que la constitution de l'État comme centre d'organisation globale du temps en société suppose l'élimination de tout autre pouvoir concurrent par la captation gestionnaire de la vie sociale, il faut cependant préciser qu'il s'agit là d'un processus continué. L'État ne parvient jamais à s'approprier totalement la vie sociale.

La complexification des rapports sociaux et le développement des contradictions ont graduellement amené un élargissement de l'intervention planificatrice de l'État. Ainsi, par exemple, la grande crise économique de 1929 dans les pays occidentaux industriellement avancés a sensiblement augmenté le rôle de l'État dans l'économie. Une lecture rapide du vingtième siècle nous montre un accroissement continu de l'espace étatique par la multiplication des institutions et l'expansion des contrôles bureaucratiques sur la société. Une nuée de ministères naquirent et se développèrent pour tenter d'assurer une gestion cohérente (ayant la cohérence pour but) des différents aspects de la vie sociale, de la culture à la santé en passant par l'économie.

Quand l'État reproduit l'espace social, il reconduit également son propre espace. L'espace social acquiert une qualité instrumentale au sens où l'État s'en sert comme support de sa pratique spatiale. La reproduction des rapports sociaux subira également le même mouvement. L'État reconduit non seulement les rapports de domination

---

<sup>74</sup>Idem, p. 382.

inhérents à l'espace abstrait mais la sienne propre.

La reproduction des rapports sociaux ne constitue pas un processus spontané et aveugle. Il faut que l'État, qui s'en porte garant, se "reproduise" comme tel, i.e. que l'espace étatique se perpétue. Cette reproduction comporte trois dimensions: "la gestion (qui s'étend jusqu'au "privé", contrôlé, intégré), la sécurisation (sécurité sociale, spatiale, morale), la mort ( répression, police, justice, armements, plans militaires, stratégies, etc)."<sup>75</sup>

Toutefois ce processus continué n'échappe pas aux contradictions. Elles sont de deux ordres. Premièrement, à l'échelle internationale, les divers États ne sont pas d'égale force ou d'égale développement. Leurs rapports sont donc inégaux. La transformation des régimes politiques des petits pays est sujet à l'approbation des grandes puissances. A ce sujet, mentionnons l'effet "perturbateur" qu'a eu l'emprise soviétique sur les pays de l'Est ou encore l'intervention brutale de l'armée américaine en Grenade.

Il faut noter aussi l'effet de "distorsion" des firmes multinationales ou mondiales sur le rapport État et société civile dans les pays dépendants de leurs investissements. Bien que cela n'abolisse pas la substance de ce rapport, l'État demeurant le reproducteur de l'espace social et des rapports sociaux, les pressions et les manipulations de ces firmes ne sont pas sans effets. L'État des pays concernés tend à privilégier sa dimension répressive sur celles de sécurisation et de gestion ce qui rend son rapport à la société de plus en plus problématique.

La seconde source de contradictions que rencontre la reproduction de l'espace étatique est d'ordre "interne". En reproduisant les rapport sociaux du monde de la marchandise, l'État n'élimine pas pour autant les contradictions inhérentes à ce type de mode de production bien qu'il obtienne certains succès à leur temporisation. La lutte des

---

<sup>75</sup>Henri Lefebvre, Le retour de la dialectique, *op. cit.*, p. 27.

classes, le développement des différences ne s'effacent pas devant la programmation étatique. De fait, la présence interventionniste de l'État, qu'elle soit d'inspiration de droite ou de gauche, amène un élargissement de ces contradictions en posant notamment de façon plus aiguë le rapport centre et périphérie. Nous aurons l'occasion un peu plus loin dans ce chapitre de revenir sur cette question.

### 3.4. L'envahissement de la société civile

Le troisième et dernier grand paramètre de la pratique spatiale étatique s'élucide dans son mode spécifique de reproduction de l'espace social et des rapports sociaux. Il se définit comme étant la triple détermination de l'omniprésence de l'État dans la société civile: "l'homogène (l'État surveillance), le fragmenté (l'État divise pour régner), la hiérarchie (constitutive de la société pyramidale couronnée par l'État)."<sup>76</sup> L'État ne prend pas en charge l'organisation globale du temps social comme une entité neutre, se chargeant simplement de recopier ce qui est. Il s'agit bien d'une organisation ce qui suppose des balises et une stratégie de déploiement. L'homogénéisation, la fragmentation et la hiérarchisation des composantes de la vie sociale par l'État constituent les paramètres fondamentaux du schéma organisationnel de l'intervention, au sens large du terme, de l'État dans la société civile.

#### 3.4.1. L'homogénéisation

L'homogénéisation implique "l'interchangeabilité des lieux et mêmes des instants (temps) composant l'ensemble des lieux de la quotidienneté (travail, vie familiale et privée, loisirs programmés). (...) L'échangeabilité et l'interchangeabilité prennent l'allure de l'identique et du répétitif."<sup>77</sup> Comme nous l'avons dit dans notre deuxième chapitre, cette homogénéisation permet de rendre normative l'identité formelle imposée aux gens. Cette

---

<sup>76</sup>Henri Lefebvre, Une pensée devenue monde...Faut-il abandonner Marx?, op. cit., p. 170.

<sup>77</sup>Henri Lefebvre, De l'État 3. Le mode de production étatique, op. cit., p. 308.

capacité de s'adresser aux composantes de la société civile en des termes semblables rend possible la gestion de l'ensemble. L'État peut imposer son organisation que dans la mesure où les diverses aspects de la vie quotidienne ne recèlent pas de source de différences. Il traite le travail, le loisir et la vie familiale comme de simples éléments soumis à la gestion bureaucratique. Il s'agit d'un ordre imposé qui vise à briser toute tentative d'autonomie, de prise en charge par les citoyens des éléments de leur existence.

L'organisation étatique de la vie sociale ne règle pas tous les problèmes, si elle en règle. Au risque de nous répéter, la reproduction des rapports sociaux s'accompagne de la reproduction élargie de leurs contradictions. Aux conflits inhérents au mode de production marchand s'ajoute celui de la programmation étatique de l'ensemble social et des besoins réels de la vie des gens.

L'action homogénéisante de l'État vient actualiser celle contenue dans l'espace abstrait. Elle permet de l'étendre du mode de production à l'ensemble de la société. L'État reprend à son compte la représentation du temps inhérente au fonctionnement du monde marchand. Il développe la dimension asociale du temps abstrait pour asseoir sa souveraineté de gestionnaire.

L'État peut assurer l'organisation globale du temps parce que celui-ci n'est plus sujet à l'appropriation. L'homogénéisation étatique tend à constituer une vaste entité sociale, soumise d'une part à l'économique, à la production en tant que telle, et, d'autre part, à l'ordre étatique.

La vie quotidienne n'est plus laissée à elle-même. L'activité homogénéisante de l'État passe par le contrôle du quotidien. A la vie quotidienne, l'État surajoute sa propre programmation du quotidien. Il impose la représentation du temps qui le constitue, i.e. le temps "asocial".

Prenant à sa charge l'organisation globale du temps et de l'espace, l'État peut s'immiscer dans le processus de satisfaction des besoins. Étant donné qu'il ne laisse plus

le loisir aux gens d'organiser leur vie avec un maximum d'autonomie, l'État doit veiller au maintien de cette dynamique. Toutefois, cela ne relève pas d'une parfaite harmonie. L'État ne reconnaît que les besoins "fonctionnalisables", ceux qui peuvent être intégrés à sa gestion. Il homogénéise les besoins en fonction de sa pratique spatiale et des rapports sociaux qu'il reproduit.

Les besoins "ne sont retenus, reçus, classés, qu'en fonction d'impératifs économiques, de normes et "valeurs" sociales."<sup>78</sup> Au-dessus de la masse des besoins se dresse la planification institutionnelle qui les trie et régit ceux qui peuvent être classés, répertoriés, structurés. Les besoins incodifiables, trop complexes, sont laissés pour compte.

Envahi par l'État, le quotidien devient alors "le sol qui porte l'édifice des institutions et l'institution suprême: l'État. Les institutions agencent le quotidien et le découpent: elles le structurent."<sup>79</sup> Le quotidien est le résultat de la pratique homogénéisante de l'État. Il est imprégné par la représentation étatique du temps.

Dans le quotidien, les gens n'ont plus socialement de contrôle sur leur temps; les diverses institutions le programmant pour eux. L'État s'oppose alors à la vie quotidienne, comprise comme étant le lieu de transformation des besoins en désirs, impliquant l'appropriation des conditions sociales de l'existence.

Comme nous l'avons mentionné au premier chapitre, l'homogénéisation étatique occupe du temps dans la quotidienneté, le temps contraint. C'est en fait l'actualisation de la désocialisation du temps par l'État. Pour ce faire, il multiplie les réglementations, questionnaires et paperasses de tout acabit. Cela lui permet, d'une part, de poursuivre

---

<sup>78</sup>Henri Lefebvre, La révolution urbaine, op. cit., p. 95.

<sup>79</sup>Henri Lefebvre, La fin de l'histoire, op. cit., p. 155.

l'identification des diverses composantes de la société civile rendant plus aisé la surveillance de la population. D'autre part, il cherche à légitimer son action en annexant les citoyens à sa démarche. Ainsi, "la bureaucratie bureaucratise les gens bien mieux qu'en les régissant. Elle tend à les intégrer (...) en les rendant bureaucrates, en faisant d'eux ses délégués dans la gestion bureaucratique de leur vie quotidienne."<sup>80</sup>

La bureaucratie prescrit un emploi du temps. Les citoyens ne disposent pas librement de leur temps quand ils ont affaire à l'État. L'organisation étatique du quotidien n'est pas le résultat de l'appropriation du temps par les gens. Au contraire, ils subissent cette organisation. Ils n'y participent pas autrement que sur un mode passif. C'est en ce sens qu'on peut parler d'un temps contraint.

---

<sup>80</sup>Charlotte Delbo, La théorie et la pratique. Dialogue imaginaire mais non tout à fait apocryphe entre Henri Lefebvre et Herbert Marcuse, Paris, Anthropos, 1969, p. 22.

### 3.4.2. La hiérarchisation

La seconde détermination de l'omniprésence de l'État, la hiérarchisation, recoupe la monopolisation exercée par l'État sur l'organisation globale du temps en société. Il vient en quelque sorte l'explicitier.

Nous l'avons vu, l'État attire vers lui tous les éléments nécessaires à la reproduction de l'espace et des rapports sociaux. Ce mouvement centripète fait de lui le centre de l'espace abstrait. L'État s'érige au-dessus de la société civile, ce qui constitue une première hiérarchie. "Il sape les institutions sociales et politiques basées sur la séparation des pouvoirs, celles qui pourraient servir d'intermédiaires entre lui et la société. Il détruit les anciennes distinctions et introduit des séparations nouvelles, des dissociations jusqu'alors inconnues dans la société."<sup>81</sup>

Ayant capté toute capacité d'innovation des organisations spontanées de la société civile, l'État déploie son corpus hiérarchisé d'institutions. Le remplacement des corps intermédiaires par la planification institutionnelle réduisent l'action politique des groupes sociaux au "lobbyisme". Ils ne forment plus des acteurs constitutifs du processus politique mais la clientèle de la gestion étatique. A ce sujet, il faut noter le déclin dans les années 70 du mouvement syndical comme élément déterminant dans la définition des priorités sociales. Les syndicats concentrent maintenant leur action à faire des représentations au niveau de la législation du travail, à gérer ses intérêts corporatistes et à distribuer des appuis ou des reproches sans grandes conséquences.

La hiérarchisation étatique de l'espace social accélère le développement de la contradiction du centre et des périphéries. Aux hiérarchies déjà présentes dans les

---

<sup>81</sup>Henri Lefebvre, L'irruption de Nanterre au sommet, Paris, Anthropos, 1968, pp 54-55.

rappports sociaux qu'il reproduit, l'État ajoute la sienne qui vient soutenir, tout en les subordonnant à sa pratique spatiale, les centres de décision. Cette tendance à constituer des centres décisionnels, chapeautés par la centralité étatique, provoque une raréfaction, une pénurie de l'espace en périphérie. Ce double mouvement centripète diminue la possibilité d'appropriation de l'espace chez ceux qui sont repoussés en périphérie.

Ces centres mettent en place les conditions de leur propre annihilation. "Tout centre se détruit lui-même. Il se détruit (...) parce qu'il renvoie à une autre centralité; il se détruit en tant qu'il suscite l'action de ceux qu'il exclut et qu'il expulse vers les périphéries."<sup>82</sup> Ce processus dialectique atteint particulièrement l'État.

Seule l'opposition au pouvoir central de capacités d'action liées immédiatement au territoire - les "pouvoirs locaux", municipaux, régionaux - peut gêner l'État centralisé et introduire (ou réintroduire) un certain pluralisme. Inévitablement, cette résistance et cette contre-action maintiennent ou font surgir des unités territoriales distinctes, dotées d'une auto-gestion plus ou moins autonome. Non moins inévitablement, l'État central tend à se renforcer en réduisant ces autonomies locales, en profitant de leur isolement et faiblesse. D'où un mouvement dialectique très spécifique: renforcement, puis affaiblissement de l'État voire décomposition, pourrissement, montée des puissances locales, puis fléchissement.<sup>83</sup>

La concentration de tous les éléments de l'organisation de la vie sociale entre les "mains" de l'État n'en garantit pas une administration harmonieuse, sans contradictions. Il y a trop de choses à gérer. Des pouvoirs locaux, en périphérie, peuvent se développer et résister au contrôle central. Cette demande d'autonomie, constamment nié par l'État,

---

<sup>82</sup>Henri Lefebvre, Espaces et politique, op. cit., pp 77-78.

<sup>83</sup>Henri Lefebvre, La production de l'espace, op. cit., pp 440-441.

peut éventuellement le faire basculer.

C'est au niveau de la ville que le processus d'hierarchisation et sa dialectique apparaissent le plus clairement. Pour Lefebvre<sup>84</sup>, l'urbain se comprend selon trois niveaux: global, privé et intermédiaire.

Les stratégies de gestion et les représentations de l'espace constituent le niveau global. L'État organise la ville en fonction des rapports sociaux qu'il reproduit. Il gère globalement la circulation et les transports; il aménage les lieux des grands marchés (capitaux, main-d'oeuvre, financiers, etc); il y déploie son espace institutionnel, porteur des stratégies d'urbanisme. L'espace urbain n'y est retenu que comme valeur d'échange destinée à un usage purement marchand, voire productiviste.

Le niveau privé est le lieu de l'appropriation non-productive de l'espace. Il révèle la façon dont les gens habitent la ville dans leur vie quotidienne. Les gens ne font pas qu'occuper des logis; ils y vivent. Ils imprègnent leur habitat de leurs qualités, leurs rêves, leurs désirs et leurs besoins. Le niveau privé correspond finalement à l'aspect spécifiquement humain de la ville.

Le niveau intermédiaire est le lieu où se rencontrent les résultats de la planification urbanistique de l'État et la vie urbaine en tant que telle. C'est le niveau médiateur, celui de la ville dans sa totalité. C'est à ce niveau que s'expriment les contradictions et les enjeux de l'espace, i.e. la possibilité ou l'impossibilité de s'approprier l'écriture du temps.

L'État tente d'imposer sa rationalité à la ville. Elle vise à exclure l'habiter, i.e. le niveau privé, au profit de l'habitat. La fonctionnalité de l'espace et des lieux lui permet de régler le quotidien. La ville ne serait plus que le lieu passif de la production ou de la concentration des capitaux. Elle y devient un élément de la production. "La ville s'aligne sur l'entreprise industrielle; elle figure dans la planification comme rouage; elle devient

---

<sup>84</sup>Cf. Henri Lefebvre, La révolution urbaine, op. cit., pp 105-111.

dispositif matériel propre à organiser la production, à contrôler la vie quotidienne des producteurs et la consommation des produits."<sup>85</sup>

En s'inscrivant dans la hiérarchisation étatique, en devenant son centre de décision et de programmation, la ville accentue la production de périphéries. Elle se veut homogène et non porteuse de différences. La centralité politique (étatique) s'oppose à ce qu'elle ne peut gérer, les différences, autrement que par une intégration abstraite. Ces différences sont repoussées en périphérie, séparées des processus décisionnels.

A la centralité politique, à la concentration du pouvoir dans des appareils, correspondent dans la forme urbaine l'homogénéité de l'espace et la centralité de l'information. (...) L'intégration s'oppose à la différence. Les pouvoirs détruisent celle-ci; ils manquent celle-là; ils produisent seulement la séparation, la ségrégation, la dissociation de la société.<sup>86</sup>

La hiérarchisation étatique produit une diversité de périphéries. Sur un plan mondial, les aspirations de la classe ouvrière des pays en voie de développement sont écartées des préoccupations des grandes capitales des pays occidentaux industriellement avancés. Contrairement à la classe ouvrière des pays capitalistes développés, leur intégration "sociale" se fait problématique.

Sur le plan national, une "périphérisation" plus ou moins prononcée touche différentes catégories de la population. Les régions éloignées des grandes agglomérations urbaines ne sont pas prioritaires dans la programmation étatique. Le chômage et la pauvreté y sont des problèmes récurrents. Les grandes villes elles-mêmes voient poindre en leur sein des ghettos et des bidonvilles de travailleurs étrangers.

---

<sup>85</sup>Henri Lefebvre, Le droit à la ville, op. cit., p. 87.

<sup>86</sup>Henri Lefebvre, Le manifeste différentialiste, op. cit., p. 129.

La vie urbaine suppose rencontres, confrontations des différences, des façons de vivre dans la ville. Le niveau privé de l'urbain ne disparaît pas dans la programmation de la centralité étatique. Il est le fond résiduel qui peut servir à la constitution d'une nouvelle centralité.

Pour ces périphéries, l'habiter se pose avec difficultés. La façon de vivre qu'ils désirent, leur temps, ne s'inscrit pas dans l'espace urbain. La planification urbanistique et la hiérarchie déployée par l'État y opposent une fin de non-recevoir.

Dans le niveau intermédiaire de l'urbain, tant mondial que national, se confrontent ce néant d'action des périphéries et l'omniprésence de l'État. Or, avec le développement toujours élargi des rapports sociaux, le contrôle de cet ensemble pose de plus en plus de problèmes.

La forme de l'urbain, sa raison suprême, à savoir la simultanéité et la rencontre, ne peuvent disparaître. La réalité urbaine, au sein même de sa dislocation, persiste et se densifie dans les centres de décision et d'information. Les habitants (...) reconstituent des centres, utilisent des lieux pour restituer, même dérisoires, les rencontres. L'usage (la valeur d'usage) des lieux, des monuments, des différences, échappe aux exigences de l'échange, de la valeur d'échange. (...) De cette situation naît la contradiction critique: tendance à la destruction de la ville, tendance à l'intensification de l'urbain et de la problématique urbaine.<sup>87</sup>

Si les gens ne peuvent plus vivre leur vie quotidienne et habiter à leur façon la ville, ils cherchent un nouveau type d'organisation de l'espace. Ils reconstitueront une nouvelle centralité, différente qualitativement de celle qui soumet l'espace aux prérogatives de l'échange marchand

---

<sup>87</sup>Henri Lefebvre, Le droit à la ville, op. cit., pp 90-91.

### 3.4.3. La fragmentation

La troisième détermination de l'omniprésence de l'État, la fragmentation, s'explique sous trois plans.

En premier lieu, elle est une conséquence de la hiérarchisation de la société par l'État. La centralité étatique implique un découpage de l'espace qui vient s'ajouter à la fragmentation inhérente à l'espace abstrait. Ses institutions viennent se superposer au "libre" marché. La planification bureaucratique de l'État s'ajoute au-dessus et sur celles des différentes hiérarchies inhérentes aux sociétés industrielles avancées afin d'assurer la reproduction des rapports sociaux. Les diverses composantes de la société civile sont triés, classifiés selon leur importance pour la reproduction de l'espace social et des rapports sociaux. Les populations sont rangés sous différentes catégories selon leur puissance ou leur influence au sein de la société.

En second lieu, l'État évolue lui-même dans un espace fragmenté. "Ce n'est pas un État mondial qui s'érige au dessus des classes en état d'équilibre relatif et d'équivalence, mais un système d'États juridiquement équivalents."<sup>88</sup> Nous l'avons déjà dit, les différents États ne sont pas d'égale force. Mais tous ces États sont porteurs du même paradigme; ils sont des espaces, un ordre et un gardien de l'ordre. L'égalité qui existe entre eux est formelle. Ce système d'États accélère la mondialisation des rapports marchands. Les firmes mondiales peuvent s'implanter dans tous les pays ou presque. Les États assurent alors une certaine stabilité des conditions d'extraction de la plus-value.

Le troisième et dernier plan du processus étatique de fragmentation concerne la situation des classes sociales. Nous avons vu que la reproduction étatique des rapports

---

<sup>88</sup>Henri Lefebvre, De l'État 3. Le mode de production étatique, op. cit., p. 257.

sociaux produit une classe moyenne. En fait, l'existence de l'État dépend de la présence et du renforcement de la classe moyenne. L'État modifie ainsi la structure des classes en la fragmentant. L'État ne produit pas seulement son propre personnel de bureaucrates et de technocrates mais il amène le développement de toute une catégorie de gestionnaires chez les grandes entreprises et les corporations de toutes sortes. Ce personnel est chargé, plus souvent qu'autrement, de transiger avec l'administration et la planification étatiques. Les spécialistes des "lobbys", les avocats, les comptables et autres professionnels se chargent d'insérer leurs entreprises ou corporations respectives dans les paramètres d'action définis par l'État.

Pour Lefebvre<sup>89</sup>, l'accumulation étatique répartit la population selon trois grandes couches: supérieure, moyenne et inférieure. La couche supérieure est celle qui gravite à proximité des centres de décision. Elle comprend des dirigeants de corporations, des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires et des cadres supérieurs. Elle se définit davantage par ses revenus et l'accès privilégié au pouvoir social ou politique que par sa production de plus-value.

La couche moyenne regroupe des producteurs indépendants, des paysans propriétaires, des entrepreneurs artisans et un grand nombre de salariés, soit des fonctionnaires et bureaucrates moyens et des ouvriers d'industries de pointe comme l'informatique, le pétrole, etc. Elle ne se définit pas tant par son degré de propriété mais plutôt par sa position intermédiaire en termes d'influence.

La couche inférieure englobe la majorité des salariés, des "cols blancs" inférieurs et des travailleurs manuels. Les chômeurs et les sans-travail, les itinérants, les jeunes sans qualifications se retrouvent dans cette catégorie. Ce qui la caractérise, c'est son

---

<sup>89</sup>Cf Henri Lefebvre, De L'État 3. Le mode de production étatique, op. cit., pp 194-199.

éloignement du processus décisionnel central et sa séparation tant juridique que pratique des moyens de production. Elle subit un décalage continu autant au niveau des revenus qu'au niveau de son statut dans la société. Cette inégalité croissante développe la négativité de cette couche sociale ce qui rend son contrôle de plus en plus difficile.

La couche ou classe moyenne est tenaillée par différents conflits. "Une partie de ces classes moyennes admet la rationalité étatique, les méthodes administratives, la structuration politique de l'espace et de la société. Une autre partie refuse la tutelle de l'État, son allure protectrice et paternaliste."<sup>90</sup> La couche moyenne ne constitue pas un ensemble homogène. Une partie aspire à s'élever aux commandes de la société et de l'économie. Certains de ses éléments sont sujets à dériver doucement vers la couche inférieure. La classe moyenne est traversée par les différents courants de pensée, préceptes moraux et idéologies. On y retrouve des conservateurs, des libéraux, des socialistes, des moralistes, etc. Bref, bien qu'elle constitue la base objective de l'État, son support opérationnel, son hétérogénéité risque de miner sa solidité dans certaines conditions historiques déterminées.

Pour que l'État puisse reproduire les rapports sociaux, il faut que ses appareils bureaucratiques s'érigent au dessus de la société. La bureaucratie étatique permet alors à la classe dominante d'exercer son hégémonie en "gérant" la société selon les intérêts objectifs de cette classe. Il est cependant possible d'envisager que la bureaucratie puisse se démarquer nettement de l'ensemble et ouvrir la voie à sa propre domination en tant que classe autonome, non assujettie aux intérêts de la classe dominante.

La bureaucratie organise et gère ses services en tenant compte des intérêts en présence, et par conséquent de ceux qui dominent économiquement: les intérêts des capitalistes et

---

<sup>90</sup>Idem, p. 152.

de la bourgeoisie comme classe. Par la médiation des bureaucrates; la classe économiquement dominante tend (...) à exercer son hégémonie, à façonner jusqu'aux besoins, jusqu'au savoir, jusqu'à l'espace social. (...) Mais en même temps (...) les appareils bureaucratiques tendent à s'ériger au dessus de la société: à la dominer au lieu de la gérer. (...) Les gérants de la société, cessant d'agir pour le compte de la classe dominante, prennent une réalité autonome. A la limite, ils peuvent imposer leurs intérêts spécifiques; ils en viennent à piller la société entière, y compris la classe économique dominante (non sans la ménager, ni sans qu'elle résiste énergiquement).<sup>91</sup>

La bureaucratie doit son existence d'abord et avant tout à l'État. Le maintien et l'expansion de l'activité étatique sert ses intérêts. Si les contradictions sociales se développent au point où la reproduction de l'espace social et des rapports sociaux devient problématique, menaçant l'existence même de l'État, la bureaucratie n'a d'autres choix que de se replier sur ce qui constitue sa base vitale, l'État. A ce moment, elle superpose ses intérêts à l'ensemble de la société et se constitue classe dominante.

### 3.5. Les représentations étatiques

Nous savons désormais que l'État se définit comme étant un espace et qu'il se déploie selon une pratique spatiale déterminée. Il conviendra maintenant de s'intéresser aux représentations de cet espace, i.e. à la mise en perspective et à la valorisation de l'État. Nous nous évertuerons surtout à les démystifier. Cela nous permettra de saisir encore mieux la signification de l'État chez notre auteur.

Bien que les représentations de l'État sont nombreuses, nous pouvons généralement les recouper sous deux grands groupes. Le premier inclut les

---

<sup>91</sup>Henri Lefebvre, Hegel-Marx-Nietzsche ou le royaume des ombres, op. cit., p. 123.

représentations qui tendent à identifier l'État et le savoir. L'État y est valorisé comme étant un principe rationnel qui rend la société cohérente. Le deuxième groupe rassemble les représentations qui font de l'État l'instrument de différents acteurs sociaux. L'État y apparaît comme étant un objet somme toute neutre pouvant servir à des fins de puissance pour ses utilisateurs.

L'État n'est pas un principe rationnel. Il n'est pas l'incarnation du Logos. Il n'y a pas d'identification entre État et logique. L'État a un rapport instrumental à la logique. Il se sert de la logique formelle pour présenter une réalité expurgée de contradictions. Il n'est pas un principe rationnel qui rend la société cohérente. L'État utilise une certaine rationalité, la logique formelle, pour représenter la société comme étant un tout cohérent, sans contradictions.

La logique formelle procède par identification et répétition. Elle repose sur l'identité formelle des composantes. A est A. Elle ne tient pas compte du mouvement du contenu, des contradictions qui la transforme. A est A et demeurera toujours A. Ce principe d'identité ne souffre d'aucune contradiction. A est toujours identique à lui-même indépendamment de son contenu et des contradictions qui constituent la base du mouvement du réel. Ce qui importe, c'est la cohérence de l'ensemble.

La logique formelle s'intéresse exclusivement aux formes du réel. Elle cherche à déterminer les structures, les formes, les relations logistiques de l'objet et à en élucider la cohérence de leurs articulations. Ainsi, par exemple, le droit est constitué en un code de formes, i.e. en un ensemble cohérent de formes juridiques et de règles de procédure.

En elle-même, la logique formelle ne s'intéresse pas au contenu des formes. Elle y est indifférente. Elle privilégie la fixité des formes au mouvement du contenu, du réel. Or, le réel est tissé par de nombreuses contradictions: sujet-objet, quantité-qualité, dominant-dominé, etc. Elle tend à se rendre autonome des formes du mouvement du réel. Elle

"prend tout son sens et toute sa portée lorsque notre pensée néglige expressément une grande part de son contenu et se meut à la limite au point exact où le contenu s'évanouit et où reste presque seule la forme."<sup>92</sup>

Il s'agit là d'une logique de l'abstraction. Par exemple, l'application du droit ne tient pas compte des situations particulières, des conditions sociales déterminées qui ont donné naissance à ses formes juridiques, ni à celles qui subissent son application. Ainsi, si la forme est momentanément détachée du contenu, elle "redevient contenu. Par exemple, lorsque les rapports sociaux sont codifiés et lorsque l'ensemble des lois rédigées devient un élément juridique qui réagit sur la pratique et l'ensemble des rapports sociaux."<sup>93</sup> L'abstraction imposée au contenu le transforme et lui insuffle une direction qu'il n'aurait pas prise spontanément.

Cette recherche de la cohérence est précisément le principe qui motive l'action de l'État. "Entrée dans la production, la logique avec l'État entre dans la politique. (...) Le pouvoir politique armé de sa logique pourchasse les conflits, les contradictions, les luttes pour les réduire, pour les réprimer ou pour les intégrer en les absorbant. La logique devient l'idéologie dominante."<sup>94</sup> L'État tente ainsi de protéger et perpétuer l'ensemble des conditions permettant l'accumulation, la croissance économique.

Nous avons vu qu'il identifie les diverses composantes de la société civile. Les gens y sont revêtus d'une identité formelle, celle qui émane de leur statut ou de leur fonction dans l'ensemble social. La réalité, le "contenu" de leur activité, n'apparaît plus comme telle dans cette identification. Un patron d'entreprise est celui qui dirige une entreprise;

---

<sup>92</sup>Henri Lefebvre, Logique formelle, logique dialectique, Paris, Anthropos, 1969, pp 51-52.

<sup>93</sup> Idem, p. 52.

<sup>94</sup>Henri Lefebvre, Le retour de la dialectique, op. cit., p. 28.

un patron est un patron. A l'intérieur de la logique étatique, sa définition restera toujours la même jusqu'à nouvel ordre. Les contradictions de la société marchande sont écartées de cette identification. "C'est ainsi que l'État bloque les situations de ses propres éléments, prononce et exécute la mort des contradictions qui mettraient en lui du mouvement, fige et fixe le social."<sup>95</sup> L'espace étatique se veut tributaire d'une réalité amorphe, expurgée de conflits, propice à la gestion. Toutefois, les contradictions et les différences qui se situent dans l'espace social sont toujours présentes et menaçantes.

Nous l'avons déjà dit, l'État intervient dans la société sous un mode empirique. Il ne reproduit pas l'espace social selon un savoir absolu, téléologique, dont il serait le gardien ou l'incarnation. Il procède plutôt par essais et erreurs, par tâtonnements. Il a un rapport instrumental au savoir. Il produit et contrôle le savoir et non l'inverse. "L'État s'établit autour de l'axe du savoir et le consomme en l'institutionnalisant pour en faire son pivot. (...) Les appareils d'État ne secrètent pas de l'idéologie mais du savoir. Ils contrôlent le savoir et n'en combattent que mieux les idéologies gênantes."<sup>96</sup>

Le lien entre le savoir et l'État mérite d'être approfondi. La subordination du savoir à l'État se fait sur un mode stratégique. Il s'agit ici de produire des modèles d'intervention afin de pouvoir gérer et de maximiser la croissance économique. "Le modèle prescrit une croissance assignée, selon les exigences du pouvoir et de sa stratégie. Le Modèle se veut identique pour tous. Il impose l'identité ou la simulation. Il manipule les gens et permet de les intimider."<sup>97</sup>

---

<sup>95</sup>Henri Lefebvre, De l'État 4. Les contradictions de l'État moderne, op. cit., p. 52.

<sup>96</sup>Henri Lefebvre, De l'État 1. L'État dans le monde moderne, op. cit., p. 171.

<sup>97</sup>Henri Lefebvre, Le manifeste différentialiste, op. cit., p. 40.

La stratégie étatique a pour objectif la reproduction de l'espace social et des rapports sociaux des sociétés industrielles avancées. Pour ce faire, il réduit la croissance économique à un composé d'éléments quantitatifs. Le savoir subordonné à l'État, le savoir étatique, est indifférent au mouvement du réel. Il nie l'existence des contradictions, les différences existantes dans le réel. Ce qui lui importe, c'est de pouvoir assurer la reproduction de l'ensemble de la société et non sa connaissance.

Le savoir étatique (...) ne consiste pas en une connaissance des contradictions existantes au sein de l'économique et du social par une "instance" ou niveau supérieur à ces contradictions et conflits. Il ne les connaît pas: il les nie. Les connaître, ce serait les reconnaître. Le savoir étatique procède par réduction, à la limite par destruction.<sup>98</sup>

En quoi consiste le savoir étatique? Disons tout d'abord qu'il repose sur la logique formelle. Il s'habille de cette même indifférence au contenu. "Le contenu, c'est un résidu irrationnel qui ne se manifeste que dans les trous et lacunes entre les formes, les systèmes, les structures."<sup>99</sup> Le savoir étatique ne vise pas à connaître le réel mais à le contrôler.

Il y a plus. Le savoir étatique redécoupe, ou tente de le faire, la réalité. Il se veut opérationnel. Il agit sur le "terrain". C'est d'abord et avant tout une doctrine de l'efficacité. Il vise à maximiser la reproduction des rapports sociaux. Pour ce faire, il applique, il impose au réel et à son mouvement un découpage. "Il découpe des ensembles en éléments et les reconstruit. Il porte sur des invariances qu'il atteint ou qu'il constitue. La

---

<sup>98</sup>Henri Lefebvre, De l'État 4. Les contradictions de l'État moderne, op. cit., p. 50.

<sup>99</sup>Henri Lefebvre, L'idéologie structuraliste, Paris, Anthropos, 1971, p. 22.

capacité de combiner des arrangements et permutations détermine simultanément l'intellect ou l'intelligence, l'instrument et l'objet."<sup>100</sup>

Le savoir étatique est beaucoup plus qu'une simple interprétation du réel. L'État veut courber le réel en vue de la reproduction des rapports sociaux. Il cherche à reproduire l'espace social comme totalité cohérente, sans contradictions, nonobstant le mouvement du réel. Ainsi, par exemple, le droit ne se contente pas simplement d'interpréter les antagonismes. Il comporte également une action structurante, i.e. une courbure du réel de façon à ce qu'il lui soit lisible. Il se meut en institution légale. Par là, il peut s'étendre à l'ensemble de la société. Il structure les rapports sociaux en fonction de son interprétation du réel; il tente de les rendre cohérents.

La forme juridique a pour contenu les rapports sociaux; elle en dépend mais leur impose un ordre social. Le droit élaboré accomplit ainsi une fonction des plus importantes. Et l'on passe du droit aux institutions. (...) Les institutions et les idéologies ne restent donc pas cantonnées à leur niveau, celui des superstructures. Elles ont des fonctions qui s'étendent à l'ensemble de la société. Déjà les rapports de propriété tendent à relier tous les niveaux en un tout cohérent.<sup>101</sup>

Pour ce qui est du second groupe de représentations, l'État comme instrument, il repose sur une confusion. Il est vrai que l'État des sociétés industrielles avancées permet l'hégémonie d'une classe sur l'ensemble de la société. Cependant, il représente, il valorise une classe aux intérêts de laquelle il superpose ses propres intérêts en tant qu'appareils d'État et de bureaucratie. Il n'est pas le porte-voix de la classe dominante. Il rend possible la domination de celle-ci parce qu'il prend en charge la reproduction de

---

<sup>100</sup>Loc. cit.

<sup>101</sup>Idem, pp 173-174.

son espace et des rapports sociaux qui permettent sa propre domination. "L'apparition de l'État implique la constitution d'un corps politique. (...) Elle implique aussi une idéologie, qui fournit un principe généralement accepté de légitimation: droit divin, souveraineté nationale, contrat ou charte, etc."<sup>102</sup> Bref, l'État possède une existence relativement autonome qui lui permet d'exercer sa propre domination.

Puisque l'État ne se réduit pas à être l'instrument d'une classe, on peut se demander alors quel type de rapport il entretient avec les forces sociales. Le corps politique est investi par les demandes de différents groupes issus de la société civile. Les syndicats, le patronat, les groupes de femmes, les corporations professionnelles, etc, déploient un véritable arsenal de charmes et de menaces pour s'attirer les faveurs de l'État dans la répartition de la plus-value globale. Toutefois, "il s'agit moins d'opinions, encore qu'elles comptent, que d'intérêts représentés. (...) La lutte de classes ne se mène plus que partiellement entre les "travailleurs" et le "patron" ou le "patronat". Elle se livre dans le cadre étatique."<sup>103</sup>

Les différents groupes de pression n'en contrôlent pas l'État pour autant. En fait, le passage de la présence des groupes dans l'arène politique à la représentation des intérêts transforme la nature et les moyens de la lutte des classes. La mise en valeur de la défense d'intérêts comme modalité d'action des groupes signifie que ceux-ci doivent s'astreindre à des objectifs quantifiables, pouvant être soumis à la gestion étatique. Elle impose une homogénéité aux différentes demandes. "Cette logique de la représentation empêche la lutte de classes élargie, amplifiée, internationalisée et mondialisée, de

---

<sup>102</sup>Idem, p. 348.

<sup>103</sup>Henri Lefebvre, De l'État 4. Les contradictions de l'État moderne, op. cit., p. 34.

s'assigner des objectifs représentables (non quantitatifs)."<sup>104</sup>

L'État se légitimise par la représentation de divers groupes, notamment d'une partie de la classe ouvrière, les syndicats en l'occurrence. Le seul caractère instrumental qu'on puisse trouver à l'État est celui de reproduire l'ensemble des conditions nécessaires à l'existence de la classe dominante.

Ni le capitalisme, ni la classe hégémonique, ni même l'establishment qui émerge de cette classe, n'ont l'homogénéité qui permettrait de manier l'État instrumental et d'en faire un État de classe. (...) Si cet État devient instrument de l'hégémonie capitaliste, c'est en s'édifiant comme une architecture complexe, en se constituant comme pouvoir politique capable d'interventions multiples mais relativement autonome et supérieur à chaque groupe de pression (à chaque lobby). (...) L'État comme tel a donc plus de réalité qu'un pouvoir parmi d'autres: un pouvoir politique parmi des pouvoirs économiques. L'Administration se bat sans arrêt pour la conservation et l'extension du pouvoir politique comme tel, en tant que pouvoir de décision (et non seulement d'arbitrage).<sup>105</sup>

La classe dominante ne possède pas la cohésion nécessaire pour réussir à asservir l'ensemble. Elle ne peut pas prétendre au contrôle de l'appareil étatique. Toutefois, l'État sert les intérêts objectifs de la classe dominante en reproduisant les conditions sociales nécessaires à sa domination. Pour ce faire, il doit s'élever au-dessus des classes afin de pouvoir saisir et rendre cohérente la globalité sociale entière. Il devient une entité politique viable en elle-même. Et, à ce titre, il vise d'abord et avant tout à se maintenir comme centralité fondamentale de l'espace abstrait. Il est en soi une domination et non

---

<sup>104</sup>Idem, p. 157.

<sup>105</sup>Henri Lefebvre, De l'État 1. L'État dans le monde moderne, op. cit., p. 104.

l'instrument passif d'une domination.

Dans ce chapitre, nous avons voulu démontrer que l'État, selon la pensée d'Henri Lefebvre, est en soi une domination. Il n'est pas nouménal, ni un objet au service d'une classe. Il est puissance; il est domination. Il produit un temps et un espace qui lui sont propres. Il impose à la société civile un temps et un espace qui la transforment.

Nous avons également vu que le rapport État-société s'articule selon une triple modalité: homogénéisation, fragmentation et hiérarchisation. Ce rapport a transformé profondément la pratique sociale du vingtième siècle. Cette dernière est devenue à la fois intégrative, ségrégative et cohérente. Grâce à l'État, elle homogénéise l'ensemble des composantes de la vie sociale pour actualiser à l'ensemble les modalités implicites du temps et de l'espace abstraits. Elle est également marquée par la prolifération de ghettos et la multiplication de périphéries regroupant les populations selon leur absence d'influence sur les centres de puissance et le découpage administratif de l'État. Finalement, "cette société se veut et se voit cohérente. Elle poursuit la cohérence liée à la rationalité à la fois comme caractéristique de l'action efficace (organisatrice), comme valeur et critère."<sup>106</sup> Ce désir de cohérence vise à masquer et à neutraliser les contradictions qui la menacent.

Comme nous l'avons vu dans ce troisième chapitre, l'État se situe au coeur de cette pratique. C'est lui qui la rend possible. Les espaces de représentation, les différences doivent, non seulement, lutter contre les représentations de l'espace-temps de la production marchande mais également contre celles de l'espace étatique comme tel.

L'État est désormais au coeur des luttes politiques. La socialisation des rapports marchands a paradoxalement amené un élargissement du rôle de l'État. Il est devenu

---

<sup>106</sup>Henri Lefebvre, Le droit à la ville, op. cit., p. 112.

partie prenante de ces rapports. Pour Lefebvre, il ne s'agit plus de lutter contre le capitalisme comme mode de production mais bien comme totalité sociale, ce qui inclut l'économique mais ne s'y limite pas. En ce sens, Lefebvre pose la problématique du politique et de l'État de façon la plus aiguë. Pas d'action révolutionnaire sans théorie révolutionnaire disait Lénine. Pas d'action politique sans théorie de l'État dirait Lefebvre.

## CONCLUSION

La conception de l'État chez Lefebvre est intéressante sous un double aspect. Son premier attrait réside dans le fait que Lefebvre réussisse à établir que l'État ne peut être réduit à un instrument d'une domination. Il n'est pas produit par la classe dominante. Il est lié à l'ensemble du mode de production et aux rapports sociaux. Plus encore, l'État se joint nécessairement à l'ensemble des rapports de pouvoir au sein de la société civile. Il ne suffit pas de se débarrasser de la classe dominante pour en faire autant de l'État. Pour s'y attaquer, il est nécessaire de modifier l'ensemble des rapports de pouvoir existants au sein de la société civile et non seulement la structure de classe issue de ces rapports.

De plus, l'État est en lui-même une domination. Dans son activité de reproduction des rapports sociaux et de l'espace social, l'État érige sa propre domination. Il modifie l'ensemble de la société pour assurer la pérennité de sa domination. Ainsi, pour Lefebvre, la problématique du changement ne peut se penser dans les seules limites d'un changement de mode de production. Elle doit porter sur l'ensemble de la totalité sociale, incluant l'État. Il faut non seulement contrer la domination de classe, mais également empêcher celle de l'État. L'État ne peut être considéré comme un simple mécanisme de transition vers une société égalitaire. Parce qu'il est lié intrinsèquement aux rapports de pouvoir, il s'est développé comme espace de domination. Ainsi, c'est à l'ensemble de la problématique du pouvoir que le penseur doit se confronter.

C'est paradoxalement là où se situe la principale ambiguïté de la conception de l'État chez Henri Lefebvre. L'État peut-il être dépassé? Une société sans État est envisageable et possible? En demeurant fidèle à l'architecture conceptuelle de Lefebvre, nous ne pouvons répondre à ces questions autrement que par la négative. L'ancien professeur de Nanterre nous le reprocherait sans doute. Son oeuvre est certes hantée par une recherche et une ouverture aux possibles. Son Manifeste différentialiste est un vibrant et éloquent plaidoyer en faveur de la construction d'un monde où les différences

pourraient se développer contre les puissances homogénéisantes.

Toutefois, si notre lecture de son oeuvre est juste, les liens qu'il établit entre l'État et les rapports de pouvoir au sein de la société civile sont si solides qu'on voit difficilement comment on pourrait briser leur mouvement sans se débarrasser des deux termes qui le constituent. En effet, puisque toute société, à notre avis, se constitue comme hiérarchie, i.e. qu'elle est irrémédiablement tissée par des rapports de pouvoir, nous arrivons difficilement à entrevoir comment cette société pourrait reproduire son espace social et ses rapports sociaux sans l'aide d'une puissance capable de s'élever au-dessus de l'ensemble. Or, la seule puissance historiquement connue ayant réussi ce tour de force est l'État. Il semble alors que la seule façon qu'on puisse le faire disparaître passe par l'élimination de toute forme de pouvoir dans la société civile. A notre avis, cela relève davantage de la vertu utopique que de la rigueur théorique.

Une des clés possibles pour surmonter cette impasse pourrait être tirée d'une réflexion sur le politique. En effet, y a-t-il lieu de penser que l'organisation artificielle du pouvoir en société pourrait revêtir une autre forme politique que celle de la centralité étatique? Cette réflexion devrait cependant s'alimenter, à notre avis, à d'autres sources que la pensée de Lefebvre. Au cours de notre lecture de son oeuvre, nous avons constaté que Lefebvre élude la question du politique. En fait, sa réflexion n'aborde pas de plein fouet la question du politique en lui-même. Elle est tout au plus embryonnaire. Il ne distingue pas l'État, du politique et du pouvoir politique comme tels.

Cette absence de distinction entre l'État et le politique cause des problèmes en ce qui a trait à la problématique du changement social. Lefebvre réussit à nous démontrer que la main-mise de l'État sur la société civile est un processus dialectique. En tentant d'homogénéiser l'espace, elle exacerbe les différences qui constituent sa propre négation. Si le potentiel négateur de ces différences est présenté avec force et conviction par Lefebvre, on peut certes se demander si elles possèdent un caractère positif suffisant

pour s'affirmer comme projet de transformation sociale, réorganisateur des rapports sociaux et de l'espace social. Pour s'appropriier le contrôle de l'organisation globale du temps en société, les différences ne peuvent se cantonner à n'être qu'un principe négateur de l'ordre social. Elles doivent proposer une autre façon de vivre le temps en société. Leur façon de vivre le temps doit s'étendre à l'ensemble de la société et être reproduit par une puissance capable de prendre en charge l'organisation artificielle des nouveaux rapports de pouvoir en société. Or, pour Lefebvre, la reproduction de l'espace social et des rapports sociaux est nécessairement sous la conduite de l'État, négateur en lui-même des différences. La question d'une possible organisation artificielle du pouvoir en société, du politique qui n'abolisse pas les différences dans le processus de reconduction des rapports sociaux et de l'espace demeure entière.

La position politique de Lefebvre en faveur des différences, d'un monde basé sur le droit à la différence, pose également le problème de l'unité du sujet social porteur de l'altérité contre l'identité abstraite. Encore une fois, Lefebvre éprouve certaines difficultés à bien établir le caractère positif des différences. Les différences se positionnent contre l'ordre marchand et étatique. Rien ne nous assure que cet ensemble de différences soient capables de produire une unité dans un mouvement de revendication. Pour Lefebvre, cet état de fait est une bonne chose car il est en quelque sorte garant que l'éventuel projet de transformation sociale en soit un qui conserve le principe de diversité et celui de respect des différences qui le constituent à la base. Toutefois, il nous semble essentiel que ces différences présentent une certaine unité d'action et de pensée ne serait-ce que sur le plan purement stratégique. Or, si les différences se comprennent comme puissance négatrice, il n'est pas prouvé qu'elles partagent une communauté non conflictuelle d'intérêts. Par exemple, rien ne prouve que les attentes des assistés sociaux puissent se conjuguer sans difficultés aux aspirations des femmes.

Quoiqu'il en soit, il n'en demeure pas moins que la conception de l'État moderne

d'Henri Lefebvre constitue, à notre avis, un apport important à la pensée occidentale. En plaçant l'État au cœur de la problématique politique, il a su démontrer que l'État est une domination en soi, cherchant à se perpétuer au-delà des transformations sociales. Il ne peut plus être considéré comme une quantité négligeable ou encore subordonné à une logique qui ignore sa nature intrinsèquement politique. Ne serait-ce que pour cela, l'oeuvre de Lefebvre mérite qu'on s'y arrête.

## BIBLIOGRAPHIE

### A) Ouvrages de Lefebvre retenus

- Lefebvre, Henri, De l'État: 1.L'État dans le monde moderne, Paris, UGE, 1976.
- Lefebvre, Henri, De l'État: 2.Théorie marxiste de l'État de Hegel à Mao, Paris, UGE, 1976.
- Lefebvre, Henri, De l'État: 3.Le mode de production étatique, Paris, UGE, 1977.
- Lefebvre, Henri, De l'État: 4.Les contradictions de l'État moderne, Paris, UGE, 1978.
- Lefebvre, Henri, Le droit à la ville, Paris, Anthropos, 1968.
- Lefebvre, Henri, Du rural à l'urbain, Paris, Anthropos, 1972.
- Lefebvre, Henri, Espace et politique, Paris, Anthropos, 1973.
- Lefebvre, Henri, La fin de l'histoire, Paris, Éditions de Minuit, 1970.
- Lefebvre, Henri, Hegel, Marx, Nietzsche ou le royaume des ombres, Paris, Casterman, 1975.
- Lefebvre, Henri, L'idéologie structuraliste, Paris, Le Seuil, 1975.
- Lefebvre, Henri, Introduction à la modernité, Paris, Éditions de Minuit, 1962.
- Lefebvre, Henri, L'irruption de Nanterre au sommet, Paris, Anthropos, 1968.
- Lefebvre, Henri, Logique formelle, logique dialectique, Paris, Gallimard, 1969.
- Lefebvre, Henri, Le manifeste différentialiste, Paris, Gallimard, 1971.
- Lefebvre, Henri, Une pensée devenue monde: Faut-il abandonner Karl Marx?, Paris, Fayard, 1980.
- Lefebvre, Henri, La présence et l'absence: contribution à la théorie des représentations, Paris, Casterman, 1980.
- Lefebvre, Henri, La production de l'espace, Paris, Anthropos, 1974.
- Lefebvre, Henri, Le retour de la dialectique: Douze mots clefs pour le monde moderne,

Paris, Messidor-Éditions Sociales, 1986.

Lefebvre, Henri et Catherine Régulier, La révolution n'est plus ce qu'elle était, Paris, Éditions Libres-Hallier, 1978.

Lefebvre, Henri, La révolution urbaine, Paris, Gallimard, 1970.

Lefebvre, Henri, Sociologie de Marx, Paris, Presses Universitaires de France, 1966.

Lefebvre, Henri, La survie du capitalisme. la reproduction des rapports sociaux, Paris, Anthropos, 1973.

Lefebvre, Henri, Le temps des méprises, Paris, Stock, 1975.

Lefebvre, Henri, Vers le cybernanthrope: contre les technocrates, Paris, Denoël-Gonthier, 1971.

Lefebvre, Henri, La vie quotidienne dans le monde moderne, Paris, Gallimard, 1968.

## **B) Articles de Lefebvre retenus**

Lefebvre, Henri, "Aliénation et société", Raison présente, 55, Paris, pp 101-103.

Lefebvre, Henri, "En finir avec l'aliénation?", Esprit, XXXIV, 5, 1966, pp 991-993.

Lefebvre, Henri, "Sur l'aliénation", Social praxis, 3, 1975, pp 63-76.

## **C) Ouvrages secondaires**

Delbo, Charlotte, La théorie et la pratique: Dialogue imaginaire mais non tout à fait apocryphe entre Henri Lefebvre et Herbert Marcuse, Paris, Anthropos, 1969.

Clastres, Pierre, La société contre l'État, Paris, Maspero, 1974.

Lourau, René, L'État-inconscient, Paris, Éditions de Minuit, 1978.

Lourau, René, L'instituant contre l'institué, Paris, Anthropos, 1969.

Lowi, Theodore J., The End of Liberalism: The Second Republic of the United States, New York, W.W. Norton & Company, 1979 (1969).

Marx, Karl, Le Capital, Paris, Éditions Sociales, 1977.

Miliband, Ralph, L'État dans la société capitaliste, Paris, Maspero, 1973.

Polanyi, Karl, La Grande transformation, trad. de l'anglais par Catherine Malamoud et Maurice Angeno, Paris, Gallimard, 1983 (1944).

Rosanvallon, Pierre, La crise de l'État-Providence, Paris, Éditions du Seuil, 1981.

Thériault, Yvon J., La société civile ou la chimère insaisissable: Essai de sociologie politique, Montréal, Québec/Amérique, 1985.